

Le centre-ville de Vaulx-en-Velin

Bilans et perspectives à plusieurs échelles

Avec le soutien & la participation de :



ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LYON



GRANDLYON
communauté urbaine

TABLE DES MATIERES

I. Introduction	4
A. The compact city	4
B. Quand l'utopie devient réalité	5
II. Échelle du centre ville : un Coeur de ville pour Vaulx-en-Velin	5
A. Où est le centre ?	5
1. Centre géographique	6
2. Centre dense	6
3. Centre historique	7
4. Centre commercial	7
5. Centre "globalisé"	8
6. Centre ville	8
B. Le centre-ville est-il une centralité ?	9
1. Dé-limiter et aimer le centre ville	10
2. Promouvoir la mobilité pour rendre attractif le Centre ville	11
3. Pourquoi redynamiser la place centrale ?	12
C. Trouver les autres 5C du cœur de ville	13
III. Complémentarité ou concurrence des polarités vaudaises ?	14
IV. Lier les quartiers : enjeu spatial et social	16
A. Village - Centre : connecter l'histoire et la modernité de Vaulx	16
B. Nord - Centre : accroître les échanges urbains-ruraux-loisirs	16
C. Centre – Sud : atténuer la barrière physique pour rendre cohérent le territoire vaudais	17
D. Les différents modes de liaisons	18
1. La liaison verte	18
2. La liaison sud par des équipements	19
3. Les modes doux	20
4. La mobilité de proximité : <i>Vobus</i>	21
5. La passerelle de la solidarité	22
6. Une mise en cohérence à toutes les échelles des modes de déplacements	23

E. Lier en innovant aussi dans l'habitat	23	VII. Gouvernance locale et dispositifs partenariaux	37
1. Privilégier les îlots ouverts	24	A. Valorisation du partenariat et des ressources et gouvernance	38
2. Encourager le traitement des espaces publics autour des îlots	24	B. Mutualisation des moyens	38
3. Innover dans l'habitat durable	24	C. Gouvernance	38
4. L'équité sociale comme levier de réussite du « vivre ensemble »	25	D. Réflexion sur les modes de financement des projets	39
F. Promouvoir le lien social dans la stratégie de développement territorial	26	VIII. Faire atterrir la vision sur le territoire : des idées de projets	41
1. L'espace public comme lieu de lien social	26	A. Prolongement de la ligne de tram T1	41
2. Divers cité / Mixte cité	27	B. La navette électrique <i>Vobus</i>	42
V. Vaulx-en-Velin bien positionnée dans le développement de l'agglomération : comment en tirer parti ?	28	C. La péniche piscine couverte	43
A. Etat des lieux	28	D. Valorisation et animation du centre ville par l'architecture	44
B. Renforcer l'ouest par un arc des Campus (Doua - St Jean - Vaulx centre)	30	E. Le boulevard des sciences	45
C. Faire le choix des centres villes Lyon – Vaulx-en-Velin	30	1. Le pavillon des robots	46
D. Faire le choix de l'attractivité internationale : Centre Lyon – Sud de Vaulx – Aéroport	31	ANNEXES	47
E. Consolider le développement tangentiel de l'Est : l'axe A8	31	Remerciements	47
VI. Une stratégie intégrée pour le territoire de Vaulx-en-Velin au sein de son agglomération	31	Le Panel de l'INTA	47
A. Les valeurs de Vaulx-en-Velin	31	Le programme des auditions	50
B. Learning Hub	31		
C. Vocations du territoire vaudais	33		
1. Zone nord	34		
2. Zone sud	34		
3. Zone ouest	34		
4. Zone centrale	34		
5. Innovation artistique – l'importance de l'art dans la ville	34		
6. Innovation urbaine	35		
a) Grandes écoles – ouverture du campus sur la ville	35		
7. Innovation scientifique et technique - Innovation éducative	36		

I. Introduction

A. The compact city

NB: nous avons choisi délibérément de laisser cette introduction en anglais, contribution de membres anglophones du panel

As modern cities grow, they need to do so with compactness in mind. Compactness has become a virtue in planning and development of existing and new cities. “Smart growth”, for example, is an urban planning and transportation theory that concentrates growth in the centre of a city to avoid urban sprawl and greatly improve sustainability. The theory advocates compact, transit-oriented, walkable, bicycle-friendly land use, including neighbourhood schools, streets that work for everyone, and mixed use with a range of housing choices.

The benefits of intensification in urban development have also been powerfully argued in Britain by Richard Rogers and his Urban Task Force. They cite an impressive international portfolio of completed projects as proof that higher-density schemes can be designed and delivered to achieve sustainable community benefit. But how compact and intense should the City become? Does compactness mean tall towers everywhere? Setting aside an emotional response to the dangers of ‘overdevelopment’, the debate can draw upon research such as that carried out by the London School of Economics (*‘Density and Urban Neighbourhoods in London’* - 2004) which concludes that density in itself does not determine the success or failure of a neighbourhood. Ready access to public transport, good schools, quality open space and shopping are amongst the factors making for satisfaction amongst residents while, unsurprisingly, widespread deprivation, concentrations of ethnic minorities and crowded living conditions work against higher-density neighbourhoods.

Urban density is a complex and subtle topic. Research into it is not new. In the late 1960’s, possibly in reaction to the propensity to building tower blocks for new housing, Lesley Martin and Lionel March of the University of Cambridge demonstrated that high density does not have to mean high buildings, and that ground-hugging buildings of 7 storeys, built around courtyards, could create as much built area as 21-storey point blocks, provided the dimensions of the street grid allowed. This conclusion is not dissimilar to the common sense thinking that characterised the mid-19th century building forms which followed from flatted developments of five to seven storeys in Haussman’s Paris or in Cerdà’s Barcelona, the latter based on a standard block dimension of 113 metres.

Again the wheel of history turns, and there is talk today of delivering successful urban projects at ‘Superdensity’ – a newly minted category of schemes with a density of over 150 units to the hectare – which requires exceptional skill and ingenuity from the design team to create privacy, outlook and the intangible quality of delight for each home while working with what is often a complex three-dimensional puzzle, rising from bustling street to inhabited rooftops.

Procurement and management in their turn need to be rigorous to underwrite the day-to-day quality of life achievable in these developments. Real liveability is so much more than procuring a superficially attractive design. It needs a profound understanding of place, deft shaping of the route to the front door, how the sun strikes the living spaces, where the community can meet together, how we can look at the stars from the terrace. These are not items that feature in any cost plan.

We need the vision and the courage to embrace the challenge of evolving Vaulx-en-Velin as a sustainable, compact city. The scale of intervention in several locations has to be bold. It must be a new urbanism that creates clarity, excitement and optimism about the future of the whole territory of this municipality, which must be among the most sociable cities in its Region. We cannot assume that it will just stay that way.

B. Quand l'utopie devient réalité

Il y a 20 ans, l'INTA a fait des propositions pour le réaménagement du centre ville de Vaulx-en-Velin: aujourd'hui, c'est une réalité.

Il y a 10 ans, l'INTA a fait des propositions sur le Carré de Soie: aujourd'hui, c'est une réalité.

Il y a 5 ans, l'INTA a travaillé sur l'aménagement des berges de la Rize : elles sont en train de se réaliser.

Aujourd'hui, la municipalité demande à l'INTA d'imaginer Vaulx-en-Velin dans son centre à l'horizon de 15 ou 20 ans.

Les membres du Panel de l'INTA souhaitent exprimer, en préalable de ce rapport qu'ils ont été très intéressés et parfois touchés par ce que les habitants leur ont dit. Ils ont entendu leurs interrogations sur la propreté, le stationnement, le logement. Il ne fait aucun doute que cela préoccupe en premier les élus, mais aussi tous ceux qui ont un rôle dans la ville : aménageurs, commerçants, etc. et les panélistes. Ils ont également entendu l'appréciation d'un habitant : « nous avons un centre ville, mais pas un cœur de ville »

Mais, le travail qui leur a été demandé n'est pas la réponse à ces questions, même si le Pnel pense que ces questions doivent être réglées faute de quoi ce qui est proposé dans ce rapport a peu de chances de fonctionner.

Ce rapport ne va pas non plus proposer une nouvelle programmation d'équipements ou d'infrastructures. Tout cela existe dans les différents documents d'urbanisme et les études très approfondies dont la ville dispose.

Ce que le Panel tente de communiquer au travers de ces pages, c'est une vision, une utopie. Mais comme même l'utopie se dessine, des esquisses sont proposées de ce que pourraient devenir telle avenue, tel quartier.

Vaulx-en-Velin est une réalité communale, elle est aussi un territoire majeur dans l'agglomération lyonnaise, et c'est dans son rapport avec l'agglomération et peut-être avec la métropole que le Panel a souhaité montrer la nouvelle réalité.

Le Panel, très librement, a rêvé, au cours de la semaine passée sur le terrain au contact des habitants et des acteurs de la ville, de ce que pourrait devenir Vaulx-en-Velin et désire partager ce rêve avec tous ceux qui s'impliquent dans le développement vaudais.

II. Échelle du centre ville : un Coeur de ville pour Vaulx-en-Velin

A. Où est le centre ?

Quelle est donc la définition du centre urbain : le centre géographique, spatial de la commune, celui qui comprend la plus forte densité, ou encore le centre historique où a commencé l'histoire de la ville ? Mais il peut aussi bien être le lieu de la concentration commerciale, celui de la globalisation qui relie la ville au reste du monde, ou enfin celui du choix politique, de la volonté de concentrer l'identité de la commune sur un site moderne exempt d'histoire mais stratégiquement plus viable.

1. Centre géographique



2. Centre dense



3. Centre historique



4. Centre commercial



5. Centre "globalisé"

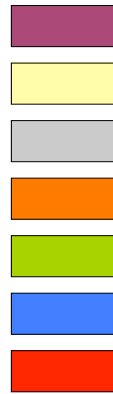
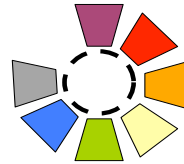


6. Centre ville



B. Le centre-ville est-il une centralité ?

Éléments de Centralité

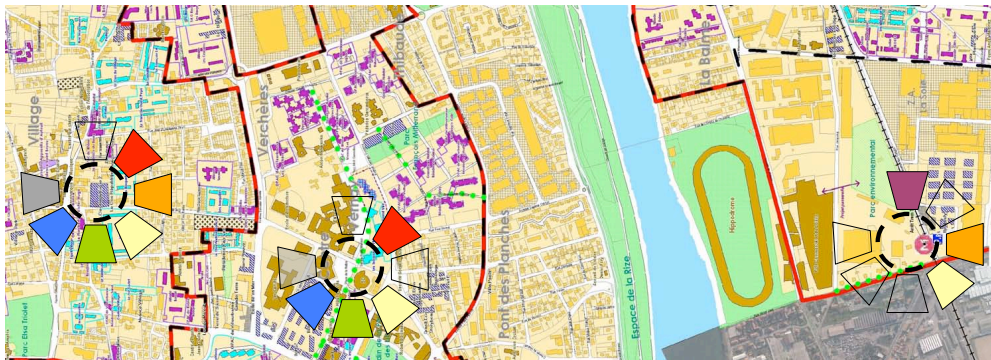


- Intermodalité de transports
- Espaces publics
- Densité résidentielle
- Densité commerciale
- Equipements sociaux
- Edifices institutionnels
- Eléments emblématiques

Village

Ville

Carré de Soie



- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| - Espaces publics | - Espaces Publics |
| - Densité résidentielle | - Equipements sociaux |
| - Equipements sociaux | - Edifices institutionnels |
| - Edifices institutionnels | - Densité résidentielle |
| - Eléments emblématiques | - Eléments emblématiques |
| - Densité commerciale | - |

- Intermodalité
- Espaces Publics
- Densité commerciale
-
-
-

Quelles sont les centralités de la ville ?

Elles ont varié avec l'histoire urbaine et les transformations spatiales. Plusieurs possibilités coexistent :

- Ouverture au nord vers le campus de la Doua pour créer une centralité nord
- Passage du canal créant ainsi une véritable liaison nord-sud
- Pôle de transports multimodal comme centre attractif
- Entrée de la ville, notamment avec la transformation du Marché aux puces
- L'usine TASE comme symbole de renouvellement urbain et liaison avec le Carré de Soie
- Renforcement et développement du centre-ville actuel

Dans ces différentes propositions résident la nécessaire « couture » de la ville en vert et en bleu, s'appuyant sur l'exceptionnel potentiel environnemental de la commune.

En travaillant sur cette notion de centralité, le Panel a volontairement pris comme éléments d'études (en écartant d'autres, forcément), le Village, le centre-ville où se situe l'Hôtel de ville et le Carré de Soie, nouveau pôle attractif à l'échelle de l'agglomération.

Il a ensuite appliqué à chaque zone les éléments constitutifs d'une centralité, à savoir l'intermodalité des transports, les espaces publics, la densité résidentielle et commerciale, les équipements sociaux, les édifices institutionnels et enfin les éléments emblématiques.

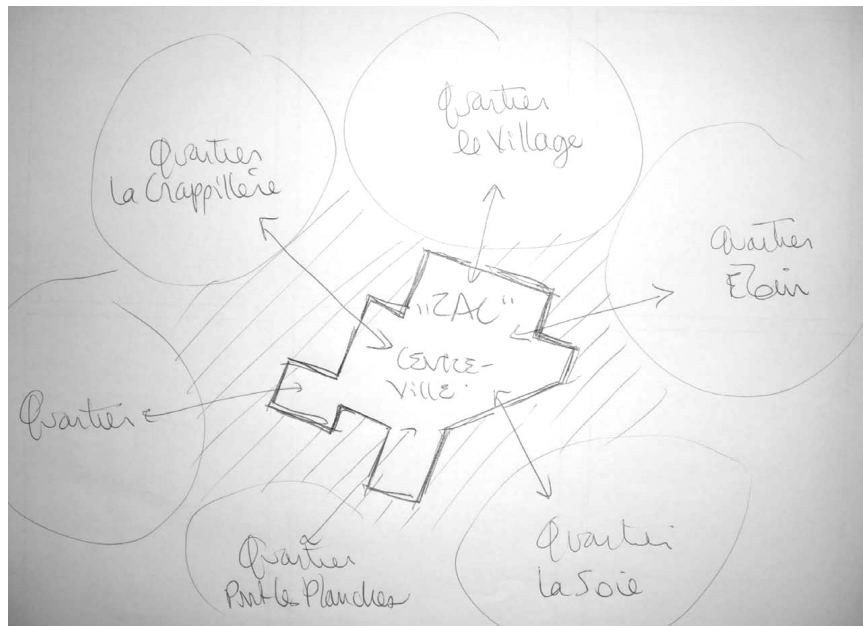
On constate dans les images ci-après que :

le Village concentre de nombreux critères faisant référence à une centralité,

le Centre ville , c'est-à-dire l'ancien quartier du Grand Vire, siège de l'Hôtel de Ville n'est pas encore en capacité d'avoir une offre commerciale assez dense,

le Carré de Soie, avec son pôle multimodal le reliant directement au centre de Lyon, lui donne une position de force même s'il manque encore de

Dé-limiter le centre ville



nombreux éléments pour transformer ce pôle en centralité.

Le Panel a souhaité répondre au mandat qui lui était adressé en interrogeant tout d'abord la notion de Centre ville et son positionnement géographique puis celle de centralité. C'est ainsi qu'il a abouti à la proposition de renforcer le potentiel de développement du centre ville de Vaulx-en-Velin, dans une logique de liaison et de complémentarité entre ces trois pôles forts, pour ne pas en affermir l'un au détriment des autres, mais bien relier et rendre cohérent l'ensemble du territoire vaudais.

1. Dé-limiter et aimer le centre ville

Le centre-ville est aujourd'hui considéré comme «un quartier comme un autre», il subit la logique de frontières physiques fortes caractéristique du découpage du territoire vaudais en quartiers clairement identifiés et identifiant.

Or, le centre ville comme centralité se doit de dépasser cette logique de quartier pour être un lieu attractif et identifié par l'ensemble de la population vaudaise et pas seulement par ceux qui y résident.

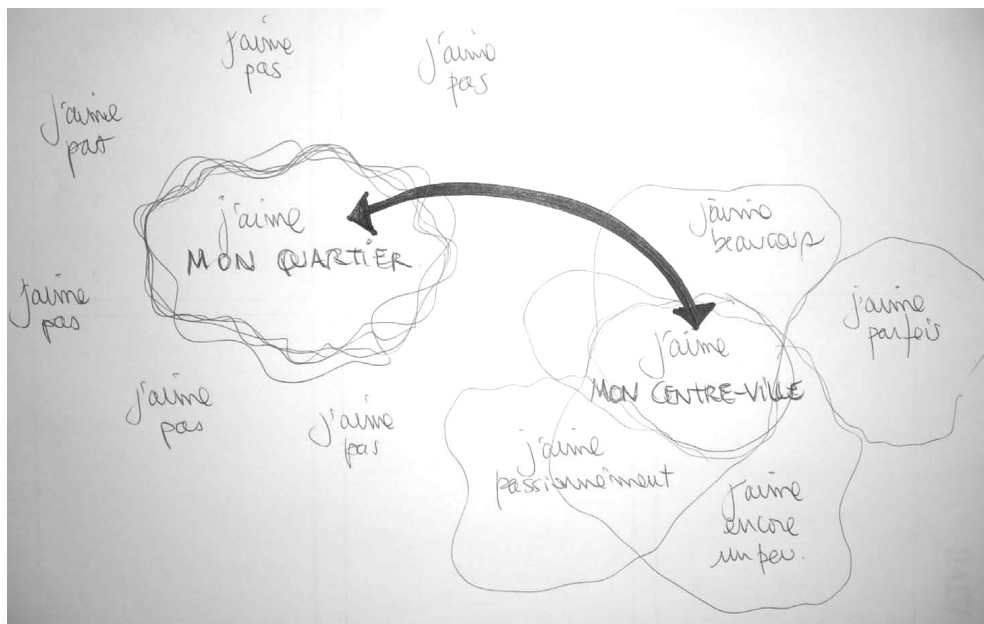
Il semble indispensable de dé-limiter le centre-ville et de faire tomber les barrières qui le contraignent notamment celles autour du territoire des 2 ZAC en cours (ZAC de l'Hôtel de Ville et ZAC du Pré de l'Herpe).

Dans ce sens, un des objectifs prioritaires est de faire « aimer » le centre ville aux vaudais, comme l'illustre un croquis très schématique.

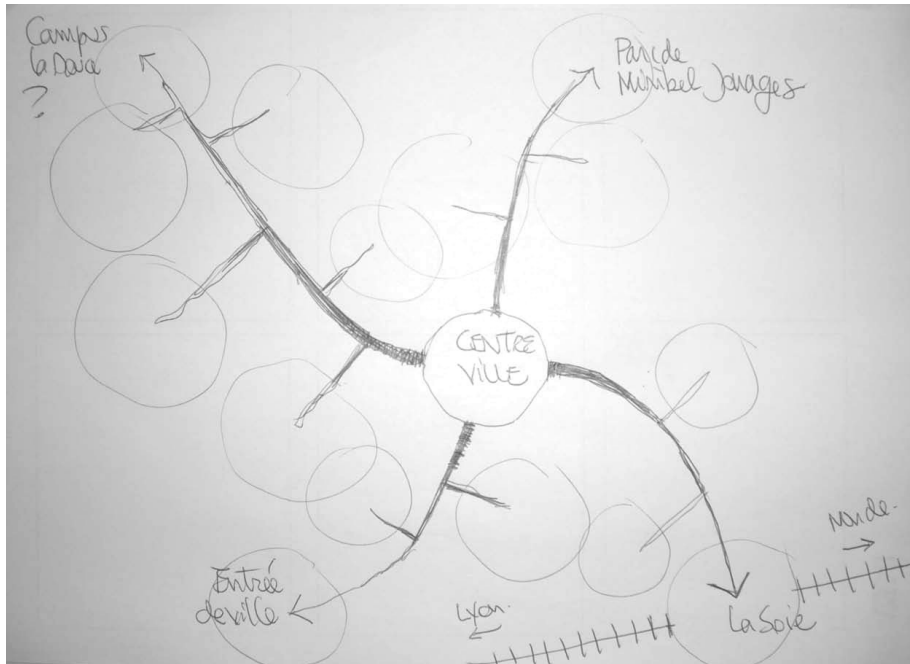
En effet, les entretiens menés avec des habitants ont permis au panel de se rendre compte du sentiment d'appartenance et d'attachement qui émanait de chaque quartier. Cette valeur d'attachement révèle une cohésion importante par quartier, mais ne permet pas aujourd'hui de reconnaître un centre ville qui soit un lieu d'identification et d'attraction de tous.

Nous verrons par la suite comment dé-limiter et étendre le centre en l'étirant sur les trajets verts et en mettant en avant les différentes expressions d'un parcours scientifique.

J'aime le centre ville



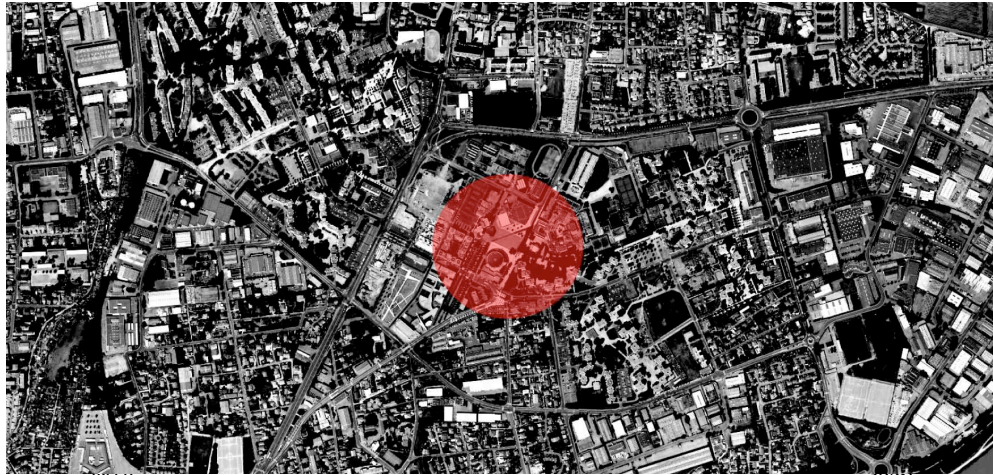
Centre ville et mobilité



2. Promouvoir la mobilité pour rendre attractif le Centre ville

Afin d'accroître l'attractivité du centre ville, il faut aussi le placer dans la perspective de la mobilité depuis et vers le centre ville, depuis et vers Vaulx-en-Velin et depuis et vers le reste de l'agglomération. C'est ce qu'illustre ce croquis simplifié.

3. Pourquoi redynamiser la place centrale ?



Un centre ville doit être un centre symbolique. Les bâtiments institutionnels qui le composent font partie du symbole mais il semble au Panel que travailler sur la morphologie de la place de la Nation pourrait permettre de souligner ces éléments symboliques et les équipements publics d'échelle communale et d'agglomération.

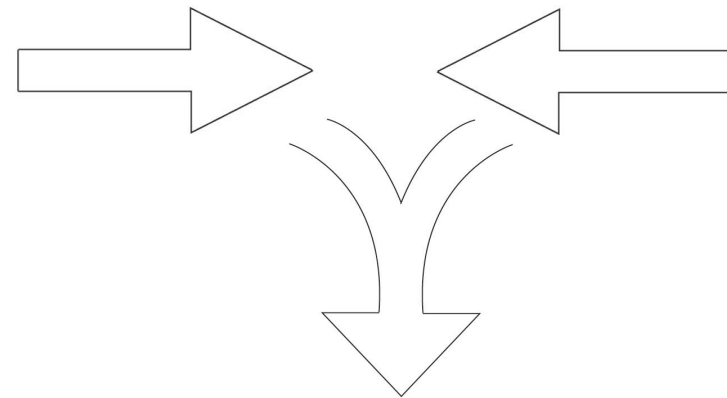
Dans ce sens, plusieurs actions peuvent être lancées, certaines s'insérant dans une logique plus générale développée par la suite :

- Mixité des activités et des usages
- Restructuration de l'espace public
- Densification des abords
- Meilleure intégration et connexion aux écoles (ENSAL et ENTPE notamment)
- Connectivité avec d'autres pôles/centres
- Travail paysager de la place de Nation
- Optimiser l'Hôtel de Ville (enlever les palissades, améliorer l'entrée...)



Besoins sociaux

Manque d'activités dans le centre ville



Bien être, culture, loisirs, administration

C. Trouver les autres 5C du cœur de ville

Un des équipements structurants de la place de la Nation est le *Centre Culturel Communal Charlie Chaplin*, communément appelé « les 5C ».

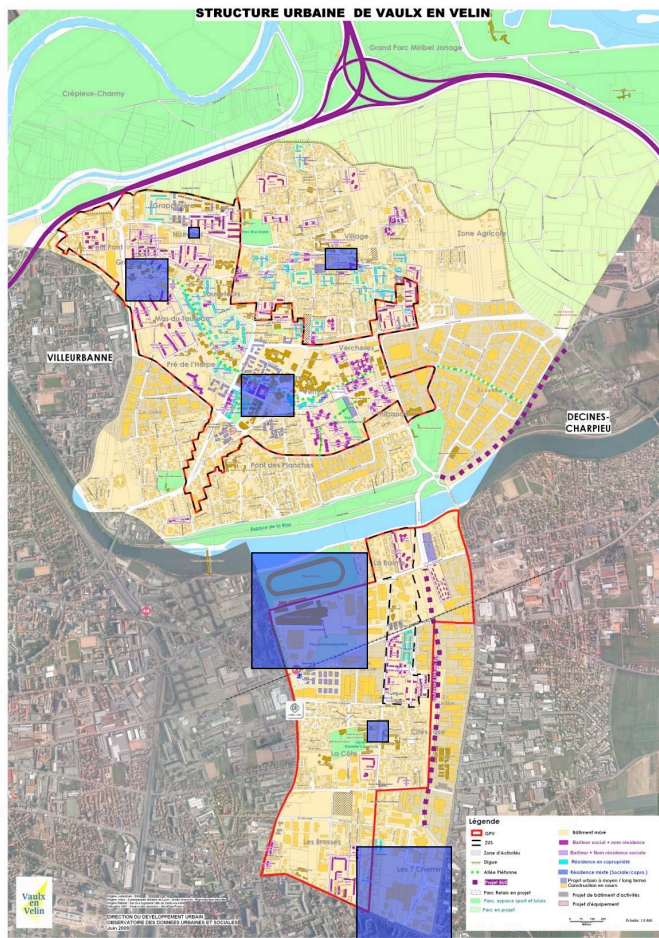
Ces **5C**, identifiés géographiquement par le vaudais comme le centre-ville peuvent aussi définir d'autres C tels que :

- Centre communal
- Centre sportif
- Centre culturel
- Campus
- Culture scientifique

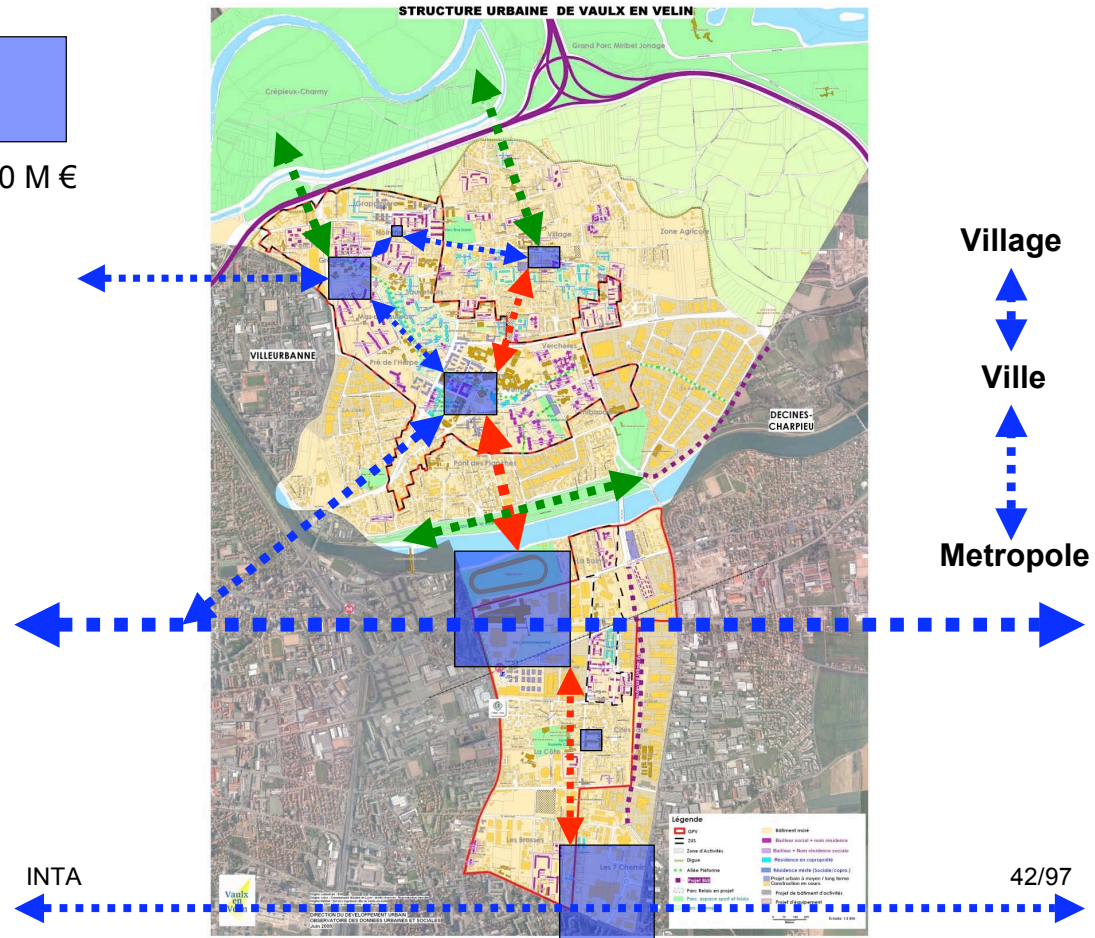
Bien plus que le Centre Culturel Communal Charlie Chaplin, les **5C** peuvent rassembler autour d'équipements et de valeurs qui font l'essence même d'une centralité et de fait du centre ville.

III. Complémentarité ou concurrence des polarités vaudaises ?

Les différentes polarités existantes sur le territoire vaudais ne forment pas un système équilibré. Le Carré de Soie a vocation à devenir le plus gros pôle commercial de la commune, pouvant mettre en difficulté les autres pôles de commerces existants – 7 Chemins, Village, Centre Ville, Mas du Taureau, etc. Dans ce contexte, quelles sont les tensions positives et négatives entre ces pôles et comment ces derniers s'insèrent-ils dans l'agglomération lyonnaise ? La carte ci-après illustre les différentes possibilités de liaisons Agglomération - Vaulx-en-Velin mais aussi au sein de la commune.



100 M €



C'est dans ce contexte de polarités multiples et à intensité variable que le Panel s'est posé la question de l'existence d'un schéma directeur. En effet, il a semblé nécessaire que la ville se dote d'un véritable schéma directeur, base de son développement à venir. Celui-ci devra exprimer réellement le devenir de ses différentes zones stratégiques (zone maraîchère, vieux village, centre ville et quartier de la TASE), de leur développement entre eux et de leur relation à envisager. Ce schéma directeur est l'outil cartographique du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme, c'est la déclinaison du projet politique. Ce n'est qu'ensuite que le règlement du plan local d'urbanisme traduit cette volonté politique. Ce PLU (Plan Local d'Urbanisme) peut être complété par des outils de stratégies foncières sur le moyen, long terme (Zone d'Aménagement Différé d'initiative publique, mais d'autres d'initiatives privées existent qu'il faut également encadrer). Pour éviter la « dérive » sur le quartier de la TASE et du Carré de soie, là encore des moyens comme la zone soumise à plan de masse peuvent être un élément de négociation avec les promoteurs en complément d'une participation aux équipements. Ce n'est d'ailleurs que si l'on connaît et que l'on sait ce que l'on peut construire que l'on peut négocier ces contreparties.

Ce schéma directeur peut donc aussi être l'occasion de penser le portage foncier, indispensable, et la création d'outils comme les établissements publics fonciers qui peuvent être à l'échelle de l'agglomération du Grand Lyon. On ne peut se résoudre à laisser faire sous prétexte que la collectivité n'a pas les moyens. Là encore la ZAD est un outil sur le long terme qui permet d'éviter la spéculation. On ne peut certes pas en faire partout, mais il faut prioriser sur un petit nombre de secteurs.

Le Panel a donc été unanime sur l'importance de la mise en place d'une stratégie foncière sur le territoire communal élargie à l'est lyonnais dont Vaulx-en-Velin serait le fer de lance, négociant avec les différentes parties pour maintenir une vision de développement de son territoire à moyen terme.

IV. Lier les quartiers : enjeu spatial et social

L'enjeu est de lier les quartiers pour renforcer le territoire vaudais et lui créer une centralité forte prenant appui sur son centre-ville tout en intégrant les tendances de développement économique et de territoire de l'agglomération lyonnaise, dans une logique de maîtrise du territoire et de développement stratégique à long terme.

Dans ce contexte, le Panel s'est penché sur les différentes liaisons à améliorer.

A. Village - Centre : connecter l'histoire et la modernité de Vaulx

Le Village représente le centre historique de la commune de Vaulx-en-Velin et est un élément central de la constitution de la ville et de son identité.

Une liaison physique et fonctionnelle entre cette centralité et le centre ville permettrait d'éviter la confrontation des territoires, et les rendre complémentaires. Le Panel propose de prolonger la rue de l'Égalité et de déplacer, si cela est possible et acceptable aux populations, le cimetière communal afin de ménager une ouverture entre le Village et les quartiers de Vernay et Verchères.

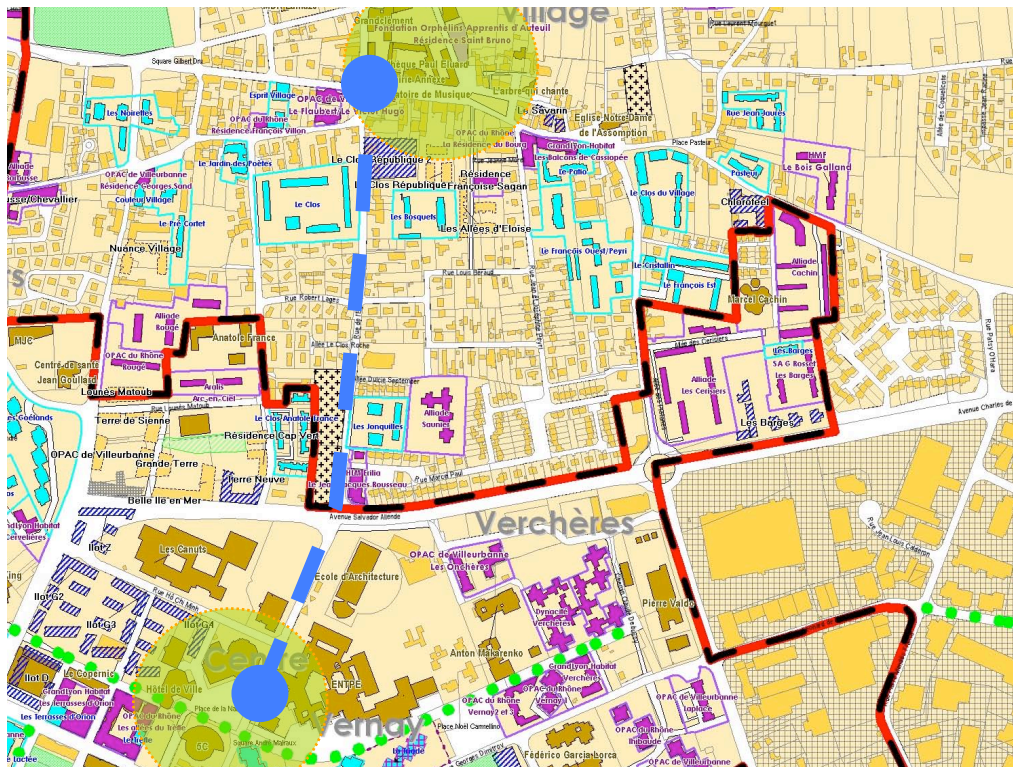
B. Nord - Centre : accroître les échanges urbains-ruraux-loisirs

De même les quartiers du nord de la commune et le Parc de Miribel Jonage doivent être ressentis comme plus proches du centre ville, notamment en termes de connexions physiques.

D'un côté, afin que tous les habitants de ces quartiers puissent se rendre facilement en centre-ville, pour leurs loisirs et achats et non pas uniquement pour des raisons administratives.

La Promenade Lénine pourrait donc être étendue et mise en valeur pour créer





une réelle perméabilité entre le centre-ville et le quartier du Mas du Taureau. D'un autre côté, le parc de Miribel Jonage est un espace de loisirs et de détente d'échelle intercommunautaire, mais n'est aujourd'hui pas identifié comme un espace vaudais. Les habitants de la commune doivent pouvoir y accéder plus facilement et la liaison entre le centre-ville et le parc doit être lisible également pour l'ensemble des habitants du Grand Lyon.

La zone maraîchère qui sépare le parc du Village peut être mise à profit, promouvant une agriculture de proximité et solidaire, à l'occasion par exemple, de ventes de fruits et légumes dans le parc. Des attractions au Village (concert, ...) attireraient les familles et visiteurs de l'agglomération qui fréquentent le parc. La restructuration du nœud autoroutier qui représente une importante barrière physique entre le parc et la zone maraîchère est une priorité ainsi que la négociation avec les propriétaires de la zone maraîchère pour permettre un passage de circulations douces en accès direct vers le parc.

C. Centre – Sud : atténuer la barrière physique pour rendre cohérent le territoire vaudais

La question des connexions entre le centre ville et le sud se concentre essentiellement sur le problème du franchissement du canal de Jonage.

L'amélioration du passage du canal permettrait non seulement de relier les diverses polarités, mais aussi de souder dans un territoire unitaire l'ensemble des quartiers sud et nord de la commune de Vaulx-en-Velin.

En effet, nombre d'habitants du sud de la commune ne se sentent pas appartenir à la ville et ne profitent pas des équipements implantés au nord du canal.

À l'inverse, l'ouverture du centre commercial du Carré de Soie de rayonnement plus large que la commune peut créer un différentiel important entre les zones bien desservies du sud et les quartiers plus relégués.

Il est donc essentiel de travailler sur des liaisons physiques et sociales entre ces deux entités physiques bien définies, du parc Miribel-Jonage, en passant par le Village, le Centre-ville pour la partie nord, et desservant la Tase, le Carré



de Soie jusqu'au « sud du sud », aux 7 Chemins.

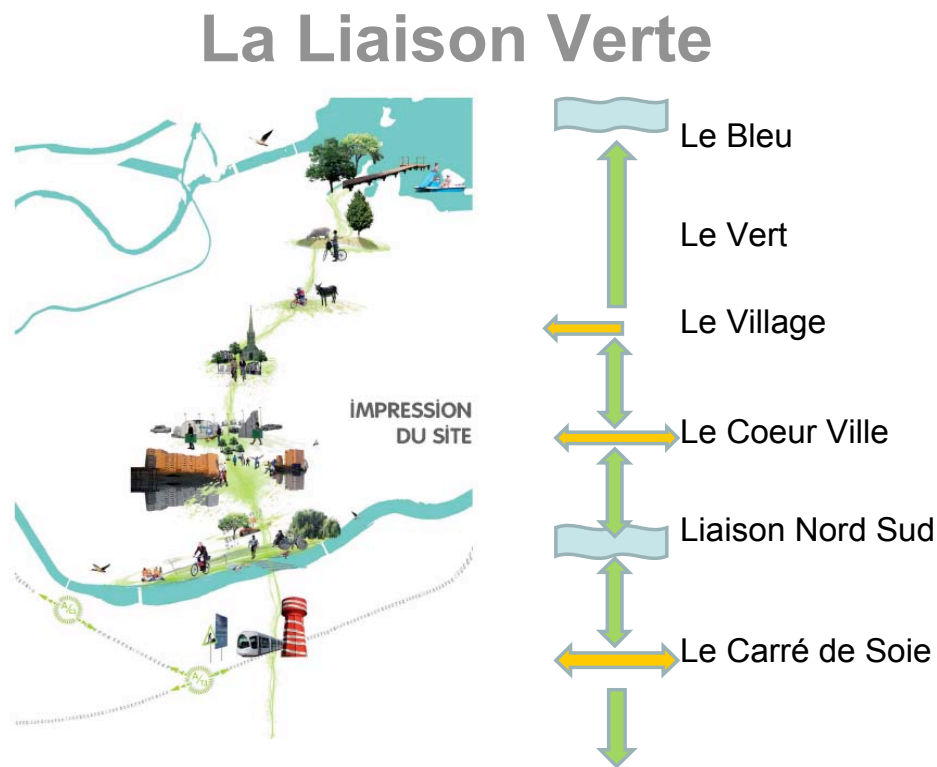
La gestion du devenir du quartier de la TASE est primordiale en matière de mobilité et de stratégie foncière. En effet, le risque de spéculation foncière et immobilière est important, et, en plus de créer un problème social dans le quartier, cela pourrait aussi défavoriser les projets de densification du Centre ville en cours. Le développement de ce quartier, proche du Carré de Soie et qui offre une possibilité à la promotion privée de *gentrification* quasi immédiate, doit faire l'objet d'attentions particulières de la commune afin de préserver les orientations stratégiques municipales.

D. Les différents modes de liaisons

Différents modes de liaisons sont envisageables. Le Panel a voulu en proposer quelques-uns, sans que ce soit un choix exhaustif.

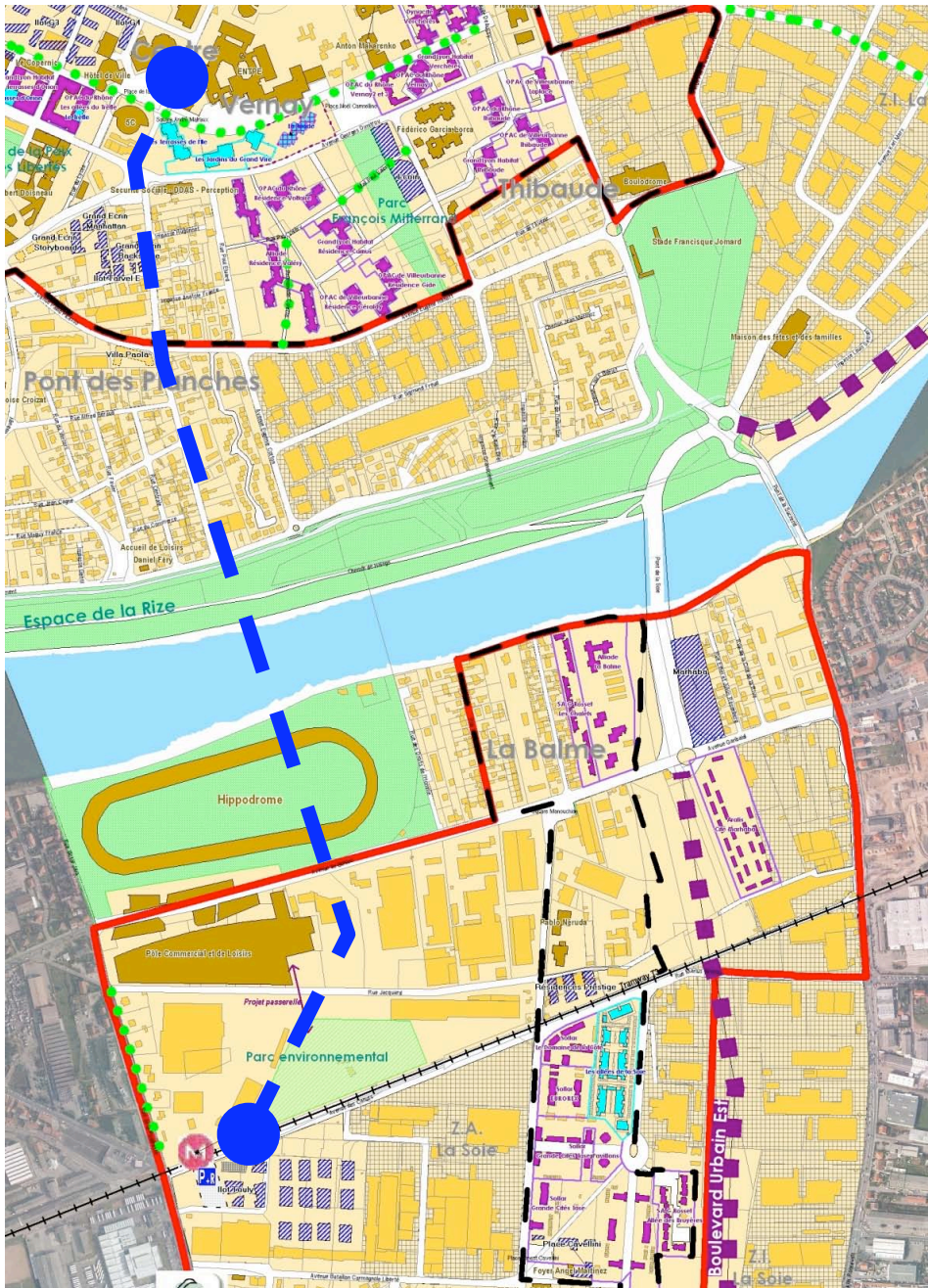
1. La liaison verte

Une des caractéristiques de la commune de Vaulx-en-Velin est l'immense potentiel en espaces verts. Cette image peut être confortée par une liaison verte du nord au sud reliant les différents espaces publics et espaces verts localisés notamment au nord de la ville (zone maraîchère et parc de Miribel Jonage) mais aussi à plus grande échelle sur l'ensemble du territoire vaudais. Cette liaison verte aurait plusieurs effets : celui de relier les différents quartiers, celui de renforcer l'image verte de la ville et d'améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers, et enfin dans une logique de développement soutenable, de promouvoir la biodiversité en compensant les effets négatifs de la vie urbaine sur l'environnement.



Source image: Marine Bouhin, Jean-Batiste Bouyer, Alice Canivet, étudiants ENSAL - Villes, paysages et territoire

2. La liaison sud par des équipements



Le Panel a assisté à la présentation d'étudiants en architecture de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.

Il a été sensible à un des projets qui traitait la liaison nord-sud par une densité d'équipements et d'espaces publics comme le montre le plan masse ci-après. Créer une agrafe grâce à des équipements permet d'une part de densifier et d'autre part d'attirer de l'animation (notamment sportive) dans des quartiers majoritairement résidentiels et qui habituellement n'attirent pas les habitants des autres quartiers.

Cette ouverture permettrait de désenclaver le quartier, mais aussi de relier d'autres quartiers par un boulevard d'équipements et d'espaces publics d'échelle communale.

Liaison sud



Source image: Fanny Desaintjean, Sandra Guerreiro, Stéphanie Maréchal, étudiantes ENSAL - Villes, paysages et territoire - Projet "Agrafe le campus à la ville"

3. Les modes doux

La connexion entre les quartiers se pense en matière d'aménagements paysagers, d'équipements mais aussi de transports.

Dans ce contexte, le Panel appuie fortement le développement des circulations douces et souligne le fait que les modes doux ne se limitent pas uniquement à l'usage du vélo. « Penser piéton » doit faire partie intégrante de la politique de développement des circulations douces.

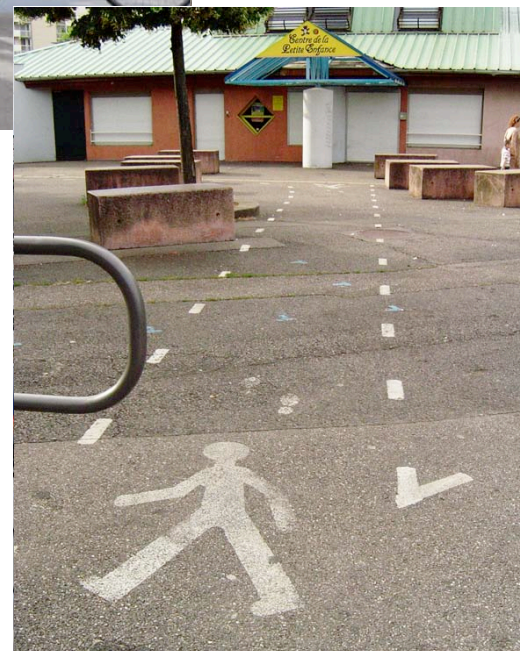
Mais face à la transformation de la ville de Vaulx-en-Velin, le Panel constate que les modes doux sont aujourd'hui peu développés, malgré le schéma directeur vélo.

Quelques propositions d'aménagement des modes doux (cycles):

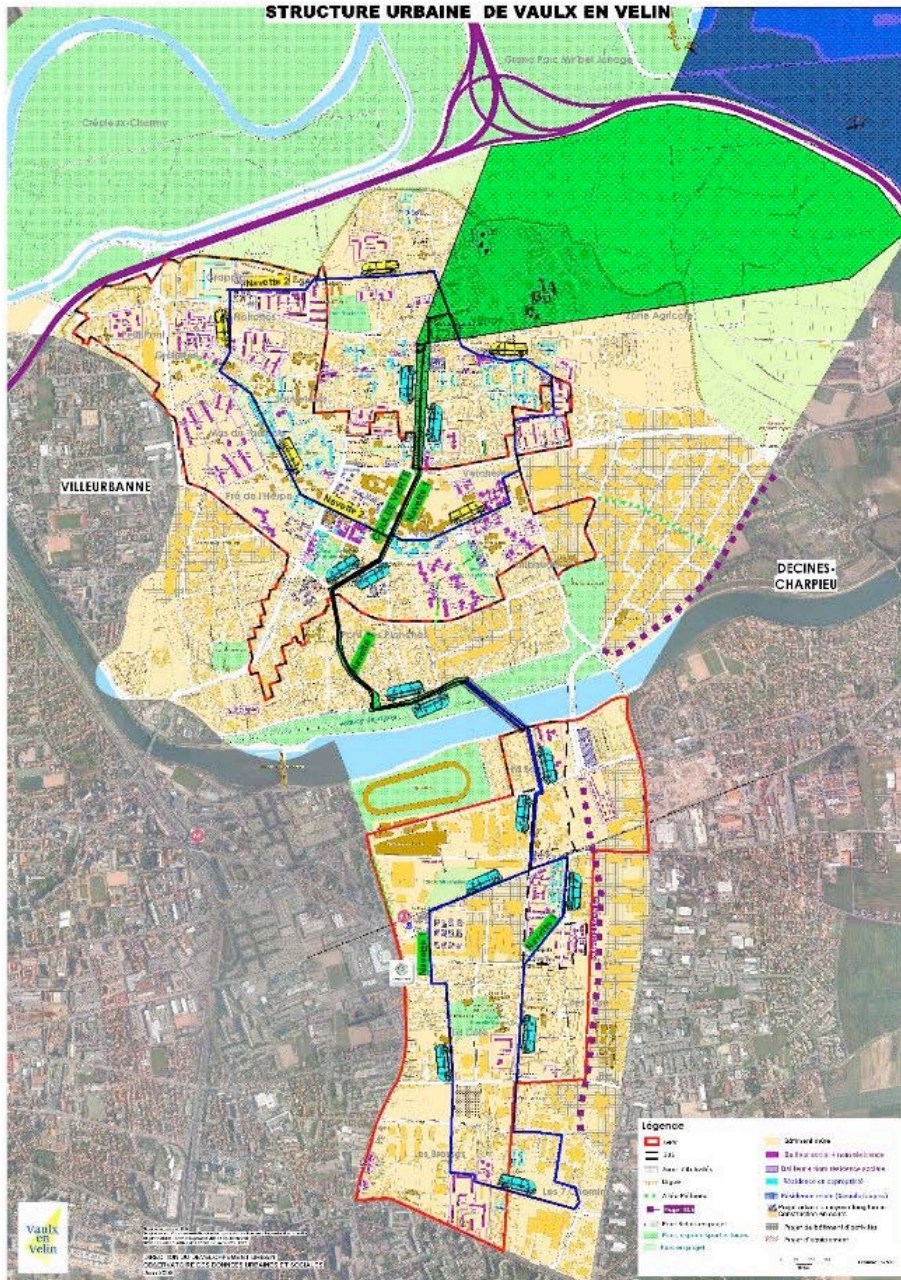
- Mise en œuvre de façon plus lisible, avec un véritable réseau de pistes cyclables connectant les pôles de travail, d'habitat et de loisirs, avec des lieux de stationnement,
- Location de vélo : extension du réseau VeloV à Vaulx-en-Velin et Décines
- Zone 30 sur le « centre ville », « Carré de Soie », avec voies réduites pour donner priorité au vélo et aux piétons.

Une véritable place pour piéton dans la ville:

- Trottoirs larges, sans rupture, libérés au maximum du mobilier urbain
- Signalétique adaptée aux modes doux



4. La mobilité de proximité : *Vobus*



Les transports en commun ont toute leur place dans la réflexion sur les circulations douces et des déplacements locaux en ce qu'ils contribuent fortement à la connexion des territoires de la commune et au désenclavement par une offre de mobilité performante.

Bien que les propositions de développement du réseau de transports en commun seront abordées plus loin dans le rapport, il a semblé important au Panel de traiter le besoin de liaison de proximité.

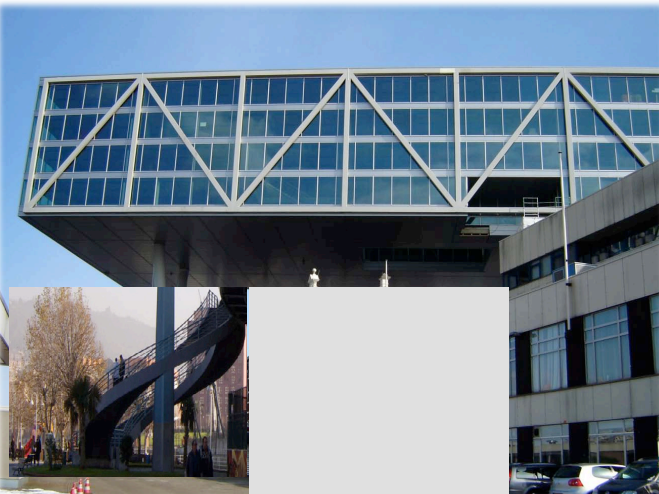
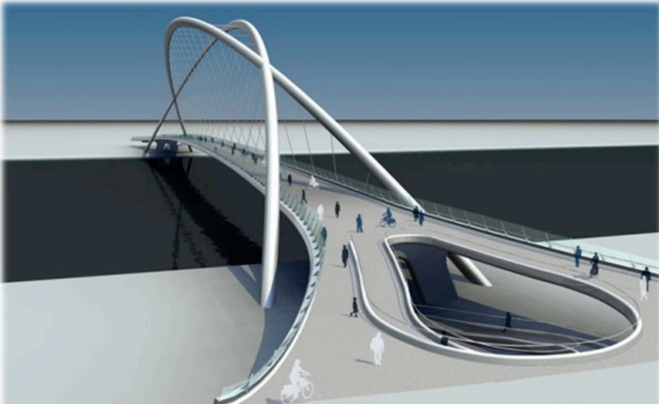
En s'inspirant d'une ligne de mini-bus existant dans la commune de Cannes (Alpes Maritimes), le Panel propose de mettre en place un ligne de desserte de proximité par véhicules électriques.

Une tarification souple et attractive pourrait être associée à celle des parkings-relais.

L'avantage de cette ligne de transport en commun est une forte souplesse dans l'offre de transport de proximité. En effet, elle ne nécessite pas d'arrêt de bus fixe – donc pas d'infrastructure à entretenir, mais fonctionne « à la carte », suivant un trajet initial matérialisé au sol, les voyageurs n'ayant qu'à faire signe au conducteur pour monter ou descendre à leur choix. Voir en annexe la mise en œuvre de cette proposition.



5. La passerelle de la solidarité



La passerelle de la solidarité est une réponse à la question du franchissement du canal de Jonage. Conscient des difficultés de ce franchissement dû à l'exploitation de VNF (Voies Navigables de France) et de l'usine hydroélectrique d'EDF (Electricité de France), le Panel propose une passerelle qui ne bloque pas l'usage du canal par ses différents exploitants. Cette passerelle pourrait permettre le passage piéton, vélo, et d'une navette légère type Vobus comme présentée plus haut. Cette passerelle serait un signal fort de la liaison entre le nord et le sud et résolument orientée vers les circulations douces.

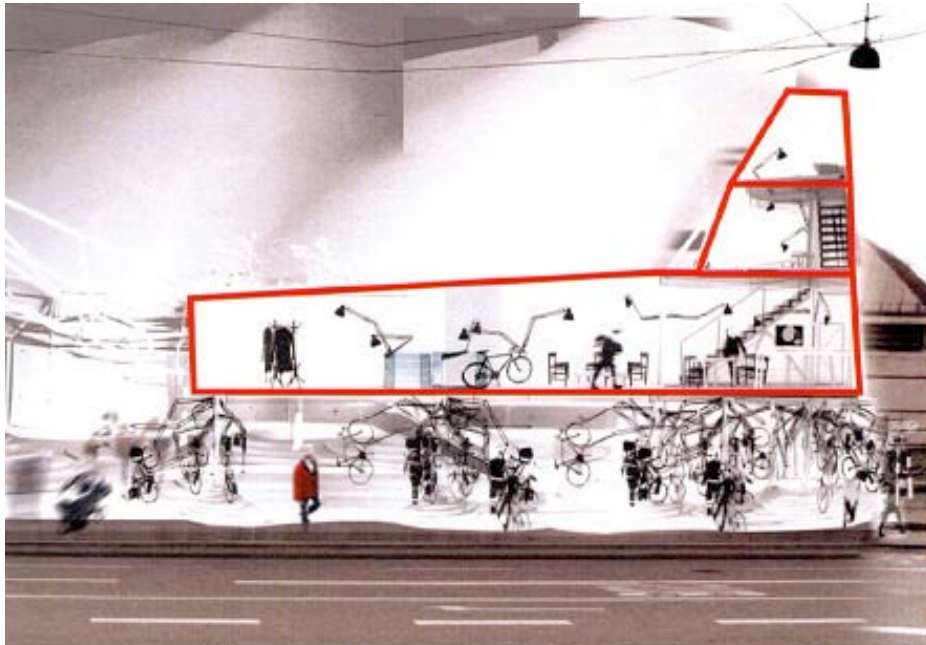
Son tracé pourrait être étudié pour une meilleure synergie entre le Carré de Soie et le Cœur de ville. Cette passerelle peut abriter par exemple un nouveau centre administratif à son pied nord, ou bien un forum populaire, un amphithéâtre ou un espace polyvalent ou des services hôteliers. Cette proposition sera illustrée en annexe.

Inversement, si l'on choisit délibérément d'utiliser le canal, la mise en place d'une piscine flottante pourrait faire du canal, non seulement un lieu de passage mais aussi un lieu d'attraction et de rencontres.



Innovation dans l'habitat

6. Une mise en cohérence à toutes les échelles des modes de déplacements



Il va de soi que les transports sont partie prenante de la bonne liaison des différents territoires de la commune.

Une gestion harmonieuse des différents modes de liaison ne peut que renforcer la cohésion de la ville.

Un schéma directeur vélo existe déjà, mais il semble aujourd'hui avoir besoin de travailler sur la problématique générale des déplacements : le piéton, le vélo, la voiture et les transports en commun. Tout cela doit être pris en compte et priorisé dans tous les aménagements mis en œuvre, en raisonnant en parcours, en liens entre quartier, mais aussi en arrêts, en stationnement. Les derniers aménagements certes de qualité, favorisent encore beaucoup la voiture.

Il est indispensable de prendre en compte de manière transversale les propositions décrites plus haut afin de proposer un maillage cohérent entre transport en commun (combiner tramway, bus et mini-bus), circulations douces (pistes cyclables, cheminements piétonniers, signalétique appropriée) et l'eau à considérer comme un potentiel et non comme un obstacle (passerelle et possibilité d'embarcations sur le canal de Jonage).

E. Lier en innovant aussi dans l'habitat

Les solutions de liaisons ne sont pas uniquement des connexions physiques en intervenant sur la voirie et les transports.

Un enjeu du développement stratégique de la commune de Vaulx-en-Velin est de désenclaver ses quartiers et les faire interagir. Dans ce dessein, l'habitat peut répondre à une demande de mixité sociale, économique (éco-construction et faible consommation énergétique) et d'innovation architecturale en termes de morphologie des îlots.





1. Privilégier les îlots ouverts

La construction de nouveaux îlots dans le centre ville est importante mais doit être pensée pour éviter que le centre ville se referme sur lui-même et soit à nouveau considéré comme un quartier indépendant des autres et non une centralité.

Il est donc primordial d'ouvrir au maximum les îlots tout en tenant compte de la gestion et de la sécurité des espaces publics et privés.

Le croquis ci-dessous présente une ouverture des îlots A et B du centre ville afin de créer de la transparence et un passage piéton.

2. Encourager le traitement des espaces publics autour des îlots

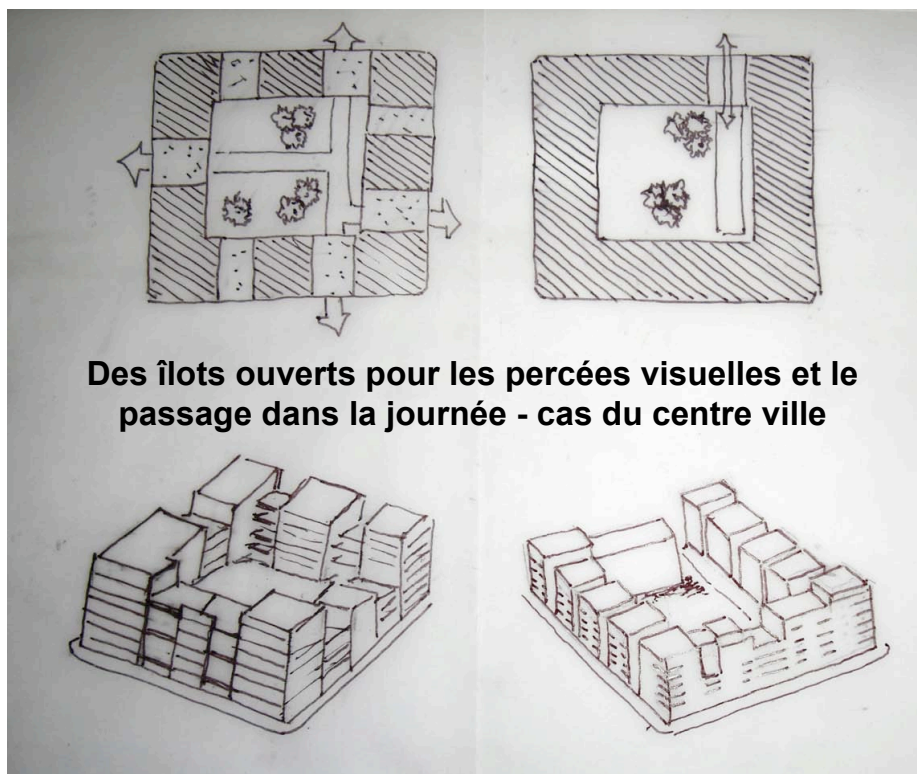
Outre ouvrir les îlots, le traitement des espaces publics autour des îlots peut répondre à une amélioration de la qualité de vie et à une identification du centre ville comme espace de mixité fonctionnelle. Les îlots ne sont plus seulement résidentiels, mais deviennent des espaces de promenade et d'échanges. Les espaces publics sont aujourd'hui nombreux, mais peu visibles, peu constitués, sans identité, avec un fort potentiel du végétal et donc peu fréquentés.

Dans le même sens, les équipements et aménagements existants sont nombreux, mais doivent évoluer pour répondre aux besoins des nouveaux et futurs habitants.

La gestion de ces espaces doit faire l'objet d'une révision et d'une concertation entre les différents niveaux territoriaux pour éviter les problèmes de chevauchement de compétences communales et communautaires.

3. Innover dans l'habitat durable

L'innovation dans l'habitat concerne les nouveaux modes de construction et de matériaux mais aussi la prise en compte des besoins des habitants dans la conception même de l'habitat.



En effet, il semble nécessaire de prendre en compte les nouveaux modes de vie notamment de décohabitation et de re-cohabitation dû aux départs des enfants d'une part, et au vieillissement de la population et de l'hypothèse aujourd'hui grandissante de re-cohabiter avec les parents du 3eme et 4eme âge, d'autre part.

L'évolution et la modularité des logements doit donc être envisagée afin de permettre une meilleure adaptation aux usages (télétravail, fusion ou scission de noyaux familiaux) en plus des exigences écologiques et de logements à basse consommation d'énergie.

Il faudrait mettre en oeuvre un plan durable de l'énergie, à commencer par la conception de bâtiments étant économes énergétiquement, en utilisant l'énergie éolienne, solaire et géothermique, et en favorisant l'intégration de l'énergie et des systèmes de récupération de chaleur alimenté à hauteur d'au moins 40% d'énergies renouvelables, bio-carburants, et plantations pour la récolte de biomasse dans le cadre d'une stratégie énergétique et paysagère.

Cependant, l'habitat durable ne se limite pas à répondre aux besoins immédiats de logement. En effet, il doit pouvoir répondre aux exigences sociales, biologiques, spatiales, physiques des personnes et des collectivités dans une perspective d'avenir.

La commune doit tenir son rôle, avec le Grand Lyon, de propulseur et de négociateur avec les bailleurs et les promoteurs afin que ces derniers relèvent le défi du logement soutenable et créent des logements adaptés à la société de demain

4. L'équité sociale comme levier de réussite du « vivre ensemble »

L'équité sociale est un objectif à atteindre dans le développement du centre ville et de l'ensemble des quartiers de Vaulx-en-Velin. Celle-ci passe par :

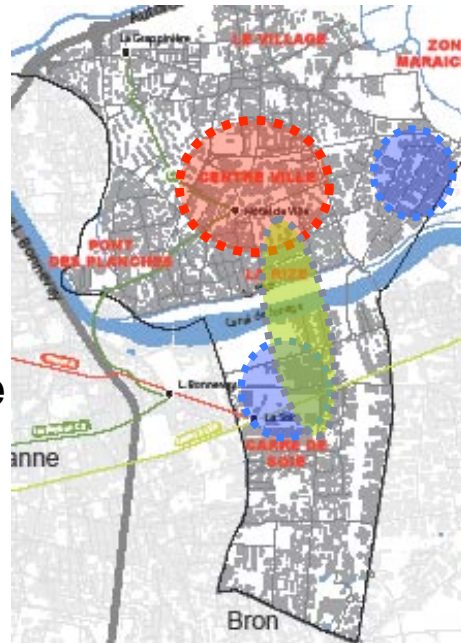
- La diversification des parcours résidentiels
- Le maintien d'un habitat populaire accessible

Lien social

Territoire discriminé

Equité Sociale

Efficacité économique



- L'accès aux services
- L'accès aux équipements (culture, loisirs non marchands)
- La mobilité et l'accès aux transports en commun
- L'accès à l'emploi

F. Promouvoir le lien social dans la stratégie de développement territorial

Sur un territoire particulièrement fragmenté en quartiers clairement identifiés et face à une situation économique et sociale extrêmement fragile, la question de la cohésion sociale se pose de manière plus aiguë. Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre une double stratégie sociale composée de «sensibilisation» et «citoyenneté», en regardant vers l'extérieur et vers l'intérieur de la commune. La dimension extérieure se fonde sur une histoire déjà riche qui accueille des résidents de régions de conflits et de désavantages sociaux. Elle continue à encourager les liens avec d'autres lieux et pays en promouvant échanges entre collectivités locales, mais aussi en proposant et accueillant des activités culturelles innovantes laissant exprimer la diversité et la pluralité des cultures présentes sur le territoire vaudois.

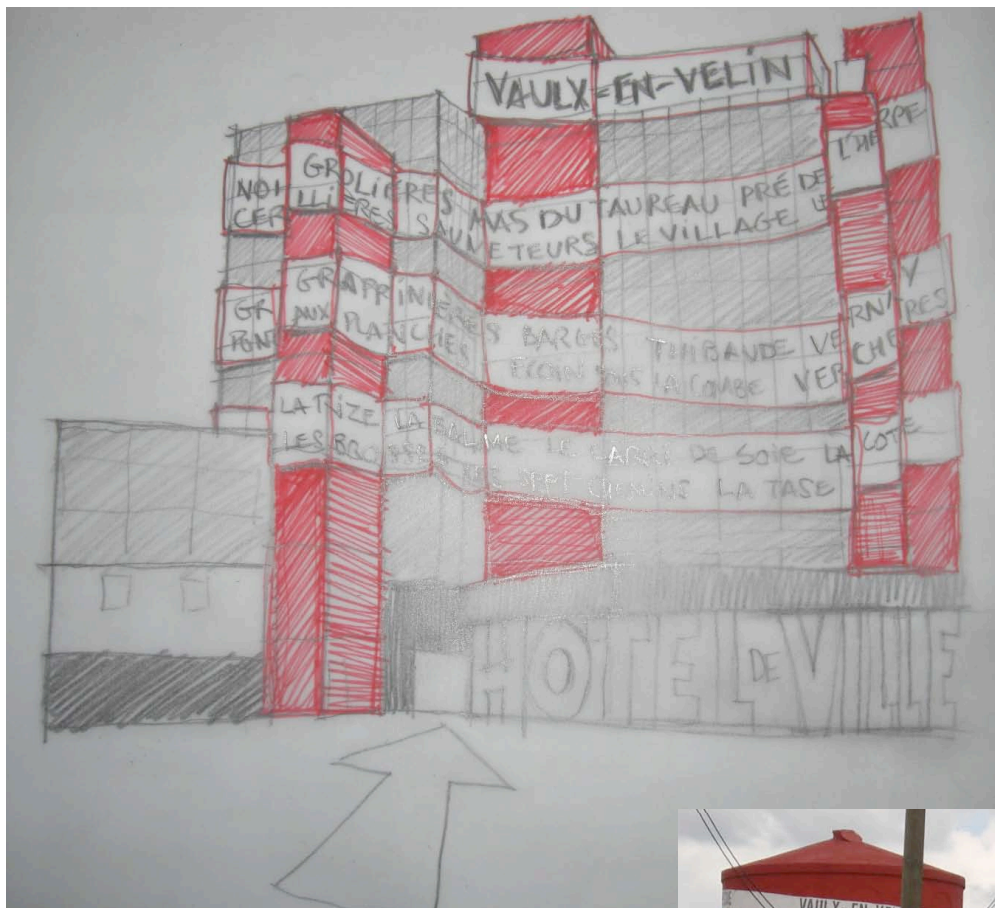
La dimension intérieure repose sur la volonté politique d'enseigner et de promouvoir la citoyenneté afin de contribuer au développement de la participation sociale et de l'émergence de citoyens responsables, économiquement actifs et capables de participer et d'animer une société démocratique.

L'espace public comme lieu de lien social



1. L'espace public comme lieu de lien social

La fonction première d'un espace public est de permettre à ses usagers de se déplacer, s'arrêter, s'asseoir à l'ombre et/ou protégés des intempéries. Il semble aujourd'hui nécessaire que les autorités vaudoises s'attèlent à redéfinir les compléments de fonctions pour rendre leurs espaces publics vivants et vivables.



Ces espaces doivent avoir un rôle par rapport à des événements (l'espace public doit être multi-activités tout au long de la journée) et des ambiances différentes (présence de l'eau).

Ils peuvent être reliés entre eux par les modes de déplacements doux afin de donner une cohérence globale à l'espace public de Vaulx-en-Velin, où l'on se déplace en fonction des activités proposées, de l'ambiance, de l'heure, etc.

Une fois encore, la qualité des espaces publics passe par une réflexion sur des activités promouvant des objectifs soutenables (santé, sport, loisirs, environnement...) et prenant en compte des méthodes de drainage, d'économie d'énergie et des matériaux qui en facilitent la gestion et sont éco-responsables.

2. Divers cité / Mixte cité

La ville de Vaulx-en-Velin a une identité populaire qu'elle ne doit pas perdre. Pour cela, elle se doit de répondre aux besoins de la population en renforçant par exemple, l'accueil pour la petite enfance et les personnes âgées.

En effet, l'offre, au regard de l'évolution démographique de la ville, est encore trop restreinte en qualité et diversité.

Il y a et aura encore des besoins nouveaux à satisfaire, avec l'arrivée de populations plus mixtes aussi.

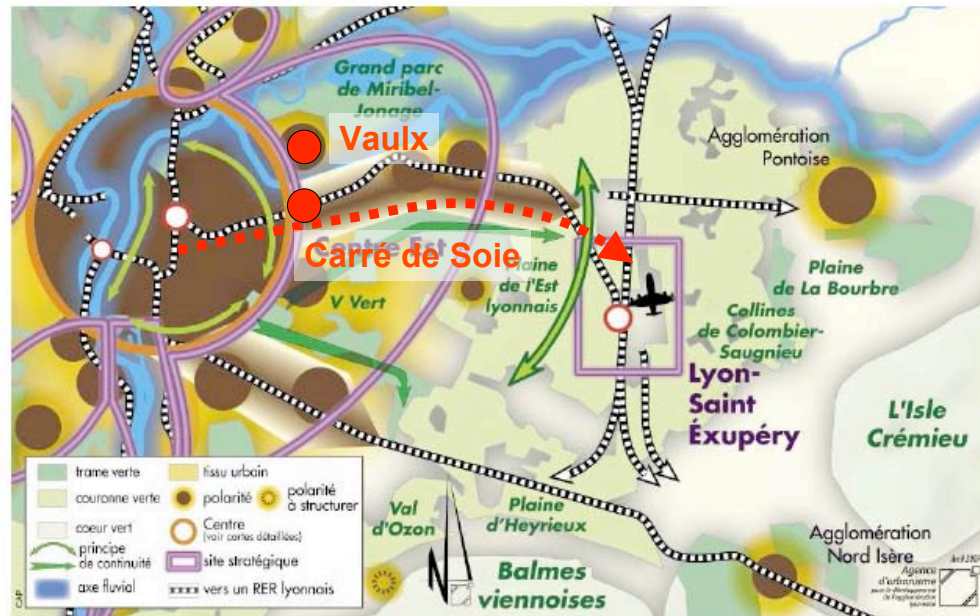
Cet accueil pourrait être envisagé en pied d'immeuble dans le tissu urbain : crèche, micro crèche associative, privée, crèche parentale, nouveau mode de garde intergénérationnel, coopérative...

Les services sont nombreux, mais ne sont pas forcément bien répartis spatialement. En effet, certains services doivent être de proximité immédiate (crèches), d'autres de proximité de quartiers (écoles) afin de ne pas être restreint à son propre immeuble et enfin d'autres (sports, théâtre, lycée) doivent être à l'échelle communale (en centre ville) pour permettre échanges, brassages, et efficacité de gestion.

L'omniprésence d'équipements ne permet pas forcément de répondre

3) Quelle place pour Vaulx-en-Velin dans cette vision ?

Premières orientations générales d'aménagement



La commune est déjà un territoire de projets. Elle a vécu 30 ans de renouvellement urbain cherchant à concilier petite et grande échelle.

Il s'agit aujourd'hui d'effacer totalement l'image négative que porte encore l'extérieur sur Vaulx-en-Velin, suite aux émeutes urbaines de 1990. En effet, le Panel a senti une forte dissension entre l'image véhiculée de la ville dans l'agglomération et le reste de la France et le ressenti de ses habitants, ce qui risque d'entraver le développement de la commune.

Les vaudais ne ressentent pas leur ville comme une ville dangereuse et finissent par oublier les « événements ». Or les élus locaux se trouvent dans la situation de porter encore le stigmate de ces violences urbaines de par l'image et la réputation dont Vaulx-en-Velin n'arrive plus à se défaire.

C'est aujourd'hui une ville avec une culture scientifique (PESR), une économie de l'image, un territoire d'éducation supérieure et qui s'inscrit avec beaucoup de dynamisme dans le développement métropolitain.

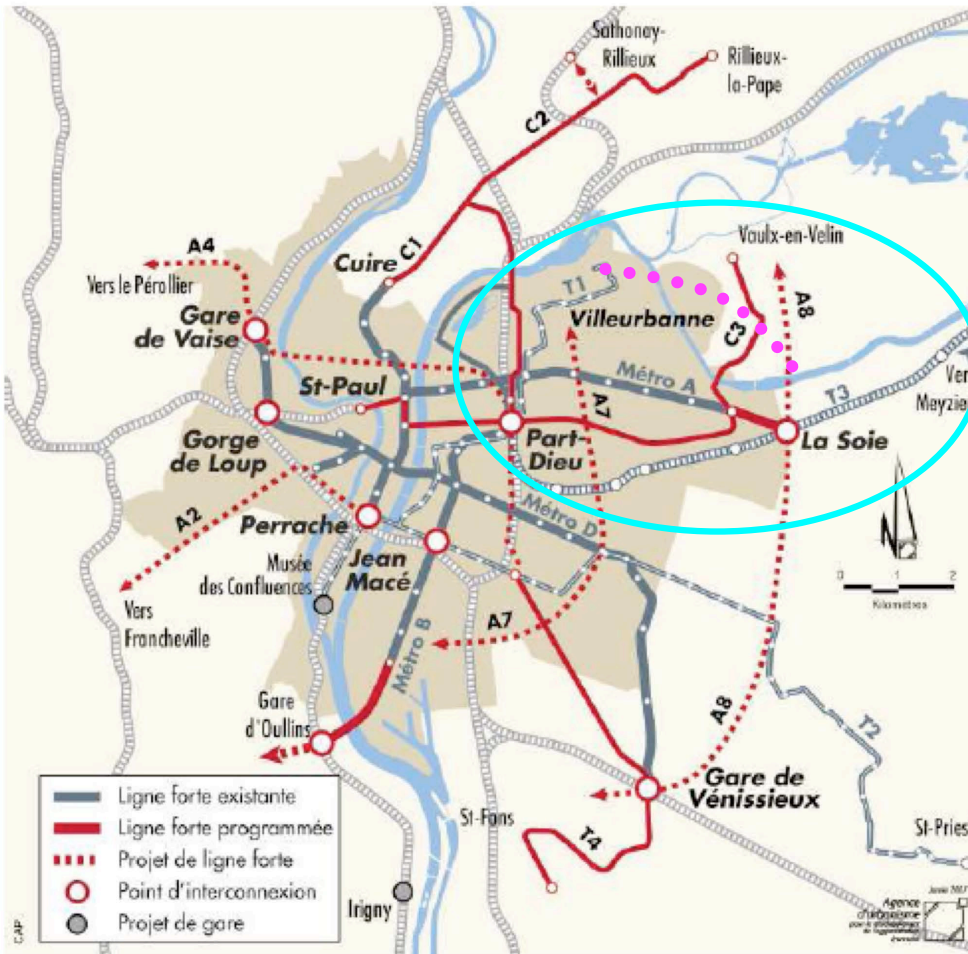
Vaulx-en-Velin doit profiter de l'attractivité, du dynamisme et du développement territorial vers l'Est sans pour autant perdre le contrôle de sa stratégie propre de développement.

C'est une ville dans toutes ses composantes qui prend place dans l'agglomération et pas seulement une périphérie. Elle est et doit le devenir encore plus une composante essentielle dans les stratégies métropolitaines et centre-est.

Dans ce cadre, la question est de savoir quels pourraient être les développements nord-sud participant à l'intégration de Vaulx-en-Velin dans la stratégie d'agglomération en évitant une rupture sociale, économique et environnementale entre les deux parties de la commune ; et quelles sont les richesses, potentiels et de savoir-faire que Vaulx-en-Velin peut apporter à l'attractivité de l'agglomération.

Les liens de Vaulx-en-Velin avec le reste de l'agglomération sont les premières

Mise en réseau



étapes de relations dynamiques et valorisantes pour la ville.

B. Renforcer l'ouest par un arc des Campus (Doua - St Jean - Vaulx centre)

Le panel souhaite souligner l'importance de la connexion ouest et du traitement de cette liaison, tant en matière de connexions et de désenclavement que d'image d'entrée de ville. En effet, en signalant l'entrée par le Nord, la commune de Vaulx-en-Velin est immédiatement identifiée dans son périmètre. Les visiteurs, les habitants des communes limitrophes, doivent pouvoir immédiatement identifier la commune comme une ville verte innovante, et ce notamment dès l'arrivée sur les axes de pénétration du territoire vaudais.

La liaison entre le campus de la Doua et Vaulx-en-Velin est une question primordiale pour le développement de l'agglomération et de Vaulx-en-Velin. En effet, en connectant les deux campus (la Doua et les écoles ENTPE et ENSAL), par le passage d'un tramway par exemple (qui pourrait donc être le prolongement de la ligne 1), le campus du centre ville de Vaulx-en-Velin, très isolé serait « raccroché » au reste de la vie étudiante de l'agglomération. De plus, cette liaison permettrait de désenclaver le quartier Saint Jean qui est en voie de paupérisation et permettrait de renforcer la liaison nord-ouest – centre ville de Vaulx-en-Velin par le Mas du Taureau.

C. Faire le choix des centres villes Lyon – Vaulx-en-Velin

Les connexions entre le centre de Lyon et le centre de Vaulx-en-Velin doivent être renforcées afin de continuer à proposer une offre suffisante face à l'arrivée du tramway Lea et du métro A sur le Carré de Soie.

En effet, aujourd'hui le bus C3 qui relie la Part-Dieu au centre ville de Vaulx-en-Velin est fortement ralenti lors du passage du Marché aux puces à la limite

de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Le temps de parcours est aujourd'hui très dissuasif et les usagers préfèrent faire un changement et prendre le métro à Laurent Bonnevey à Villeurbanne.

Ces liaisons sont à associer à celles qui devraient relier les communes limitrophes de Vaulx-en-Velin et qui permettent aux habitants et aux travailleurs de se déplacer quotidiennement entre Vaulx-en-Velin, Décines, Villeurbanne, Bron...

D. Faire le choix de l'attractivité internationale : Centre Lyon – Sud de Vaulx – Aéroport

Le panel a pris note de la mise en place du futur tramway Leslys qui connectera de manière rapide et efficace le centre de Lyon à l'aéroport en passant par le Carré de Soie.

Il est en effet important à l'échelle de l'agglomération d'améliorer la connexion vers l'aéroport international notamment en termes de stratégie de développement et de rayonnement international à laquelle est très attachée la Communauté Urbaine de Lyon.

Cette connexion est aussi intéressante pour le développement du sud du territoire vaudais autour du centre commercial du Carré de Soie pour attirer des entreprises en liaison directe avec l'aéroport.

Toutefois, cette liaison nécessaire ne doit pas occulter les besoins de connexions du nord de la commune avec le reste de l'agglomération.

E. Consolider le développement tangentiel de l'Est : l'axe A8

Il est une connexion dont on parle moins mais qui apparaît comme primordiale dans le fonctionnement quotidien et local d'une commune telle que Vaulx-en-Velin. C'est la connexion est-est entre Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Bron, Chassieu, et au-delà.

Le projet d'axe A8 intercommunal représente un enjeu considérable en termes de déplacements tangentiels et d'accroissement d'activités du croissant périphérique est.

Le panel a pris acte des différentes possibilités de renforcement des liaisons entre Vaulx-en-Velin et le reste de l'agglomération. La consolidation de ces connexions est en effet importante et la stratégie de Vaulx-en-Velin doit reposer sur des axes de développement qui peuvent répondre à plusieurs enjeux à plusieurs échelles.

Dans ce contexte, quels usages et fonctions du territoire vaudais cohérents participent à lier la ville et à forger une image vaudaise lisible à l'échelle de l'aire métropolitaine.

La question est alors de savoir quels axes de développement sont prioritaires pour valoriser les richesses de Vaulx-en-Velin.

VI. Une stratégie intégrée pour le territoire de Vaulx-en-Velin au sein de son agglomération

A. Les valeurs de Vaulx-en-Velin

Vaulx-en-Velin a construit son identité sur les valeurs d'une ville populaire, et même si pour certains elle souffre toujours d'une mauvaise image, la ville doit conforter son identité et la rendre plus lisible.

Elle est en pleine mutation, à la croisée des chemins et doit aujourd'hui asseoir ses choix pour consolider son image d'une ville populaire, durable, verte et bleue.

Vaulx-en-Velin est une ville populaire, ouverte à tous, solidaire.

Vaulx-en-Velin est une ville où l'on promeut la justice sociale; cela peut passer par :

- consolider la diversification des parcours résidentiels,
- maintenir un habitat populaire accessible,
- permettre un accès aux services, ainsi qu'aux équipements (culture, loisirs non marchands),
- promouvoir la mobilité et l'usage et le développement des transports en commun,
- favoriser l'accès à l'emploi.

Vaulx-en-Velin est un territoire généreux.

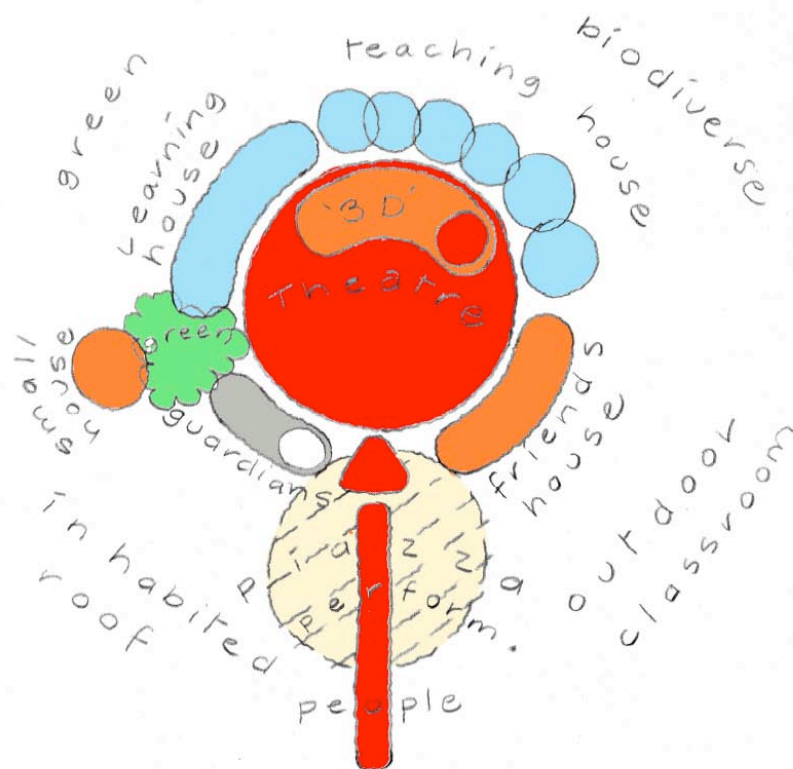
Elle est constituée d'un patrimoine naturel extrêmement riche qui lui permet de se qualifier comme une véritable ville bleue et verte. Elle doit vivre avec une nature non domestiquée, et gérer et pérenniser les espaces verts et aquatiques qu'elle possède sur son territoire.

Elle a des valeurs à faire valoir :

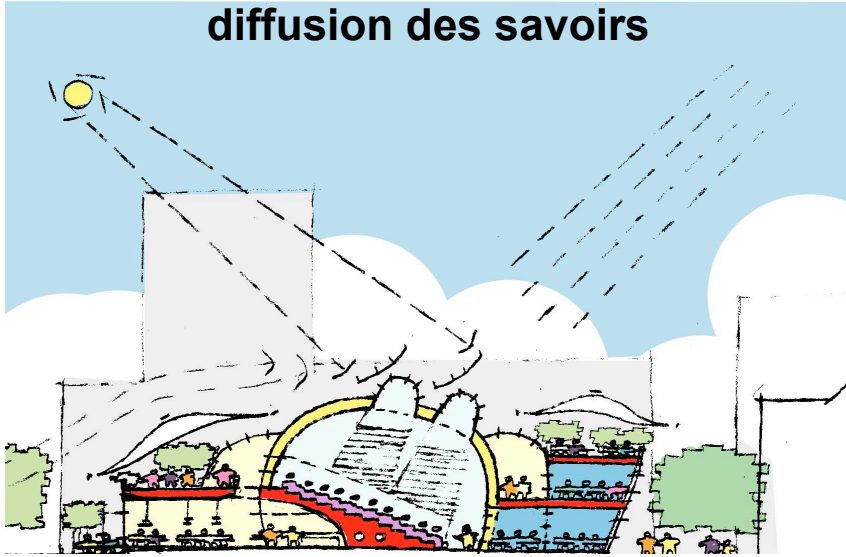
- différence et ressemblance
- plusieurs appartenances, une identité
- ville inclusive, ville accessible aux plus modestes
- faire reconnaître les réussites sans gommer les dysfonctionnements
- fixer les réussites sur les quartiers de la commune
- proposer de l'habitat pour des populations spécialisées
- attente qualitative en termes de services (commerce)
- communauté éducative

B. Learning Hub

Le Panel propose de développer le concept de « learning hub », c'est-à-dire le développement d'une communauté de l'innovation et de la transmission des savoirs qui permettrait de retrouver toutes les valeurs de la commune dans un ensemble porté par une stratégie globale commune.



communauté de l'innovation et de la diffusion des savoirs



Ce « learning hub » peut promouvoir la connaissance, pour tous les âges et tous les besoins, regrouper le formel et l'informel, l'urbain et le vert, à une échelle humaine, locale. Les innovations sociale, économique, éducative, écologique, scientifique et technique, artistique se retrouvent dans cette communauté fonctionnelle.

C. Vocations du territoire vaudois

Vaulx-en-Velin est aujourd'hui un territoire qui explore la ville durable du futur en promouvant des lieux où s'incarnent les grands principes du développement de l'agglomération. En proposant une offre alternative pour le logement des classes moyennes, elle retrouve une attractivité résidentielle, diversifie ses formes d'habitat (densité), met en avant le vivre ensemble et une nouvelle *culture de centre ville* en conservant et renforçant son identité de ville solidaire et populaire.

La nouvelle image de Vaulx-en-Velin doit relancer l'attractivité de la ville en s'appuyant sur une vocation redéfinie.

La réalité de l'innovation de Vaulx-en-Velin est en avance sur l'image qu'elle donne. Elle doit donc s'appuyer sur les symboles qui incarnent les valeurs de la ville et se rassembler autour d'objets de fierté.

Le territoire de Vaulx-en-Velin peut se découper en plusieurs zones dans lesquelles peut se reconnaître une vocation de développement économique et d'attractivité. Le Panel a voulu proposer et souligner quelques vocations déjà existantes, de manière non exhaustive afin d'illustrer l'importance de marquer une image et une vocation sur un territoire.

- . Chant (choral, groupes, individuel)
- . percussion
- . moderne
- . classique



Brighton Institute of Modern Music

Marcelo Bratke + Camarata Vale



80/97

Promouvoir les arts du spectacle et l'économie de la musique



1. Zone nord

La zone nord a semblé au Panel être dédiée à la production de proximité (zone maraîchère) ainsi qu'à l'économie de la musique, et aux loisirs (cinéma, Parc de Miribel-Jonage).

2. Zone sud

La zone Sud se caractérise par le parc écologique qui va être créé à proximité du Carré de Soie.

3. Zone ouest

La zone ouest peut être associée à une économie numérique avec une forte présence d'activités travaillant sur l'image de synthèse.

4. Zone centrale

Il a semblé au Panel que la zone centrale était le territoire le plus pertinent au vu des infrastructures et équipements déjà présents sur le territoire de la commune pour créer un "Boulevard des Sciences".

Ce boulevard serait une promenade, cluster des sciences et des nouvelles technologies, centre de découvertes, ouverte sur les arts, en synergie entre les ingénieurs, les architectes en ouvrant le campus, et le monde des entreprises.

5. Innovation artistique – l'importance de l'art dans la ville

L'innovation artistique permet souvent de développer l'économie, promouvoir des cultures diverses et le vivre ensemble.

L'art peut en effet avoir un pouvoir de transformation important dans le développement urbain de la commune. Un programme culturel et artistique plus exhaustif et plus cohérent que l'existant apporterait au territoire vaudais

L'importance de l'art dans la ville



plusieurs avantages :

il agirait comme catalyseur pour le développement social local et le renouvellement urbain (programme éducatif avec les écoles)

il créerait un cadre structurel et une cohérence sur l'ensemble du territoire par une liaison physique grâce à un parcours d'œuvres d'art (donation d'artistes, ou achats publics ou expositions temporaires d'artistes locaux, etc.)– l'Art dans la Ville, les fontaines de Martha Pan, les sculptures en plein air dans le centre urbain de La Haye (Pays Bas), etc.

il permettrait de développer une communication et un marketing urbain en s'appuyant sur les œuvres d'art urbaines pour améliorer la perception de la ville dans son environnement régional.

Le Panel a noté que la ville de Vaulx-en-Velin était très bien pourvue en matière de lieux culturels. Toutefois, cela reste un potentiel à renforcer pour le faire rayonner à l'échelle de l'agglomération et de la métropole.

Il semble que la constitution d'un pôle d'excellence avec le PACS, le cinéma, la salle **5C** et les autres équipements fonctionnant en réseau permettrait d'atteindre une masse critique afin d'avoir une attractivité suffisante localement et au niveau de l'agglomération.

6. Innovation urbaine

a) Grandes écoles – ouverture du campus sur la ville

L'innovation urbaine doit pouvoir se ressentir dans l'ensemble des projets en cours, que ce soit pour les nouveaux îlots du centre ville comme pour les projets de renouvellement urbain, composant avec les nouveaux modes de vie et la nécessaire prise en compte des exigences environnementales.

De plus, un des éléments qui a attiré fortement l'attention du Panel est la relation du campus avec la ville et notamment le centre ville.

L'ouverture du campus sur la ville doit permettre une meilleure relation avec

la population locale, qui considère aujourd'hui ces écoles comme des lieux d'enseignement étanches et inaccessibles, en créant par exemple, un « parc public » traversant les deux établissements, au moins dans la journée.

Le campus de Vaulx-en-Velin doit toutefois garder une image de campus identifié, celui de l'innovation urbaine, en associant les étudiants de l'école d'architecture et de l'école des travaux publics de l'Etat à des activités de recherche, de projets, et d'exposition locales. C'est la création d'une plateforme de l'innovation urbanistique.

7. Innovation scientifique et technique - Innovation éducative

L'innovation éducative se conjugue avec l'innovation urbaine en ce qui concerne le traitement du campus. Ainsi des échanges sont créés entre les lieux d'éducation et de formation, la population locale et le monde économique en mettant en place une plate-forme documentaire et d'exposition.

Ces éléments font partie du « learning hub » qui est en soit un concept de transversalité.

De plus, les actions de valorisation des réussites et l'Ecole de la Seconde chance prennent part à cette volonté d'innovation éducative. En effet, établir une dimension d'apprentissage est un aspect important de cette approche. Aider les individus à développer des compétences, comprendre comment elles se rapportent à la société et comment aborder les problèmes du 21^{ème} siècle est fondamental pour la durabilité sociale.

VII. Gouvernance locale et dispositifs partenariaux

Le Panel a constaté que les pratiques actuelles de nombreux programmes d'actions sont engagés sans pour autant permettre un affichage clair de leurs objectifs. Il semble aussi qu'il manque un travail de manière plus transversale entre les services de la ville. Le long travail entamé pour la préparation du panel a permis de rassembler de nombreux services autour d'objectifs communs. Il faudrait que cela perdure et s'accroisse.

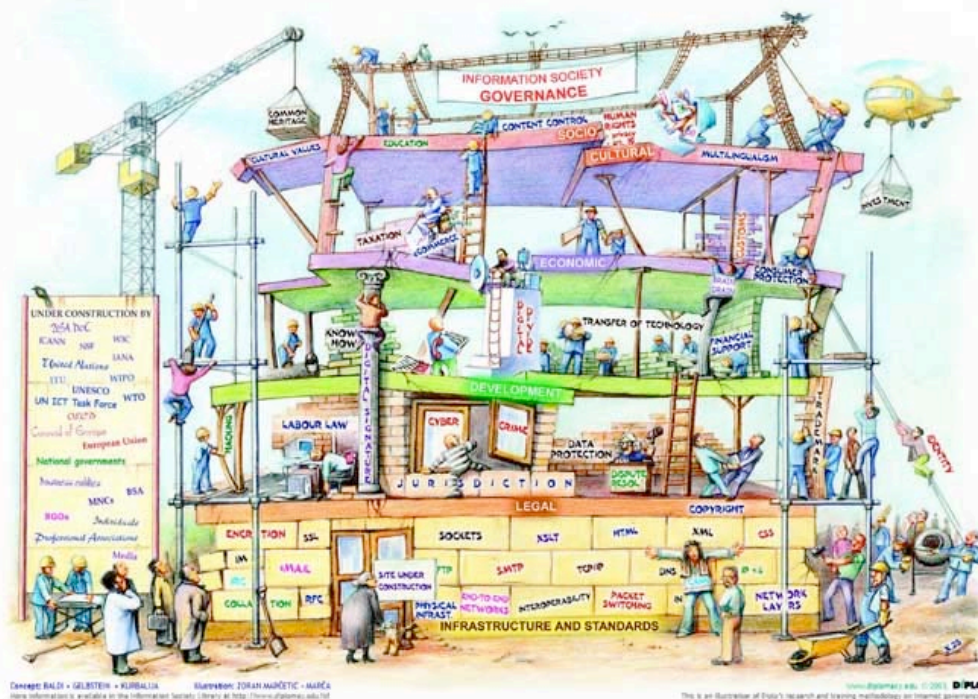
D'autre part, le Panel constate que la vision du partenariat est trop centralisée depuis le Grand Lyon et bride les volontés municipales. En effet, les élus locaux et les services techniques sont dans l'attente de propositions de partenariats depuis la Communauté urbaine (top down) ce qui aboutit à freiner leur propre initiative.

Le Panel s'est prononcé sur quelques conditions de réussite pour améliorer la gouvernance locale et les dispositifs partenariaux (leviers de l'action publique):

- Définir 2 ou 3 grands objectifs d'intervention et s'y tenir pour rendre les actions plus lisibles et plus efficaces (projets locaux qui permettent l'atterrissage –territorial- des principes du projet d'agglomération)
- Élaborer un schéma directeur qui permette de rassembler ces orientations stratégiques dans un même document
- Rassembler l'ensemble des services techniques municipaux autour de ces objectifs pour un changement de culture technique plus axé vers la transversalité.
- Apprendre à se poser les questions dans un cadre intercommunal – mutualisation des équipements, les outils du partenariat financier, les dynamiques d'agglomération,

Par exemple, en ce qui concerne le campus, le travail amorcé en amont du panel a permis d'asseoir les bases d'une collaboration durable entre les grandes écoles présentes sur le territoire et la municipalité. La ville, les écoles et la population s'organisent pour répondre à un territoire à problèmes.

GOVERNANCE LOCALE ET DISPOSITIFS PARTENARIAUX



Le modèle de partenariat existant en Colombie pourrait peut-être inspirer les acteurs impliqués autour du Campus de Vaulx-en-Velin.

La gestion en partenariat est possible en Colombie parce que l'Université doit faire de la recherche appliquée, sans que cela se conçoive comme de la concurrence avec les jeunes architectes.

La ville est un laboratoire pour l'Université et si le travail se fait ensemble, l'expérimentation donne des bons résultats qui contribuent à la formation de tous et à l'appropriation des projets

A. Valorisation du partenariat et des ressources et gouvernance

En s'appuyant sur les pratiques partenariales largement mises en œuvres depuis longtemps autour du projet de Vaulx-en-Velin, il faut permettre l'émergence de nouvelles formes de gouvernance :

En direction des grandes écoles, il semble pertinent et nécessaire l'organisation de réunions Ville / GPV / ENSAL / ENTPE , 2 fois par an, afin de définir les axes de recherche et les thématiques des travaux d'étudiants ainsi que réaliser un bilan et un suivi des travaux en cours.

Le Panel pense qu'il faut considérer les questions de gestion future, ainsi que les phases intermédiaires du projet (espaces en attente d'aménagements / aménagements provisoires), comme parties intégrantes du projet et de la programmation partenariale qui en découle. Cela implique :

- Un chiffrage des coûts de gestion future,
- Des engagements des partenaires de la ville dans la mise en œuvre de dispositifs de gestion mutualisés (*Au-delà des dispositifs actuels de gestion de proximité,*)
- Une programmation d'aménagements intermédiaires en attente d'investissements futurs

B. Mutualisation des moyens

La mutualisation des moyens doit se penser comme une recherche des capacités d'usages partagés y compris au niveau des grands équipements :

- 5C : l'utilisation du Centre culturel n'est pas optimale. Il pourrait par exemple, dans la journée, servir d'amphithéâtre pour des colloques ou forum, voire des cours pour les écoles du campus.
- Bibliothèques universitaires et municipales
- Lieu d'exposition mutualisé (projets ville / travaux étudiants...)
- Au niveau de l'intercommunalité : Programmation d'équipements publics intercommunaux

FINANCEMENT DU PROJET DE VILLE 2005 - 2013

	M€	%
Montant convention ANRU	263	
Ville	27	12
Grand Lyon	42	18
Département	7	3
Région	17	7
Etat (ANRU)	99	43
Prêts CDC	37	16
Autres	15	6

C. Gouvernance

Une ville en difficulté économique peut se tourner vers le maintien et le développement d'un partenariat fort. Aujourd'hui, ce partenariat existe sur les programmes d'investissement (conventions ANRU) mais pas sur le fonctionnement.

Dans ce cadre, le Panel propose de créer un laboratoire sur les modes de gestion qui permettrait:

- La programmation d'aménagements à gestion optimisée,
- La mise en place d'une gestion mutualisée,

- La réflexion sur les espaces intermédiaires et en attendant d'investissements futurs.

D. Réflexion sur les modes de financement des projets

Etat des lieux :

POPULATION

Population totale : 42 000 habitants environ (2009)

- Moins de 20 ans 33%
- Plus de 60 ans 14%

Demandeurs d'emplois : 3961 (23% de la population active ce qui représente environ le double du taux enregistré sur l'agglomération)

- Moins de 26 ans 20%
- Plus de 56 ans 13%
- Femmes 42%

Les offres enregistrées depuis janvier 2009 à ce jour sont de 1171 soit 30% par rapport à 2008

Population à l'horizon 2020 : 50 000 habitants

ACTIVITES ECONOMIQUES

Industries et services

L'activité économique est représentée par 3800 entreprises (administrations et

professions libérales incluses) sur le territoire dont 1291 comportent plus de 50 salariés chacune.

En 2007, 733 entreprises se sont installées sur la ville dont 346 proviennent d'un transfert et 387 sont des créations nouvelles. Les secteurs d'activités les plus représentés sont pour 37% les commerces et les services 60% des emplois sont des emplois tertiaires.

Activités économiques agricoles

La surface réservée aux activités agricoles se situe entre 170 et 180 ha. Actuellement 25 ha sont exploités en maraîchage par 13 personnes. La surface d'une exploitation viable doit être de 5ha minimum.

BUDGET MUNICIPAL

Dépenses en milliers d'euros

Les dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement représentent 60,71%.

Les besoins réels en investissement (équipements nouveaux et grosses

	2006	2007	2008	2009
Fonctionnement	58 500	62 700	62 600	63 800
Investissement	12 500	9 400	11 000	8 000

réparations) sont estimés entre 12 000 milliers d'euros et 14 000 milliers d'euros annuels pendant les 6 prochaines années (hors participations aux aménagements urbains).

Le revenu moyen annuel par habitant est passé de 4 447 euros en 2002 à 5 600 euros en 2008 mais reste le plus bas de l'agglomération.

Le niveau moyen de l'agglomération est de 10 754 euros et le maximum est de 26 135 euros (St Didier-au-Monts D'Or).

L'effort fiscal demandé est un des plus important de l'agglomération.

Il est donc important de :

- Mener une réflexion sur le financement des projets et de développer et d'encourager le partenariat public-privé ;

Comme il a été mentionné précédemment, le Panel souhaite insister

	2008	2009
Recettes globales	62 200	63 800
Dotations	25 244	25 216
En %	40,4%	39,52%

sur l'importance de mettre en place une stratégie de constitution d'une réserve foncière moyen et long terme pour capter une part de la richesse foncière ;

- Négocier avec les promoteurs immobiliers doit être pour la prise en charge dans leurs projets des équipements sociaux, culturels, nécessaires à la population ;
- Encourager les exploitants de la zone réservée au maraîchage ;
- Constituer des Sociétés Publiques Locales permettant plus de rapidité dans les opérations de constructions et d'aménagements et de saisir les opportunités d'élargir la gamme des modes de gestion des services ;
- Sur le Centre ville, encourager le développement les nouveaux commerces et services de proximité et le développement local autour de l'innovation urbaine, de la culture scientifique.

VIII. Faire atterrir la vision sur le territoire : des idées de projets

A. Prolongement de la ligne de tram T1

B. La navette électrique Vobus



C. La péniche piscine couverte



D. Valorisation et animation du centre ville par l'architecture



E. Le boulevard des sciences



1. Le pavillon des robots

Maison Durable



Bibliothèque Campus/Ville



Vivre Demain



Maison de l'eau



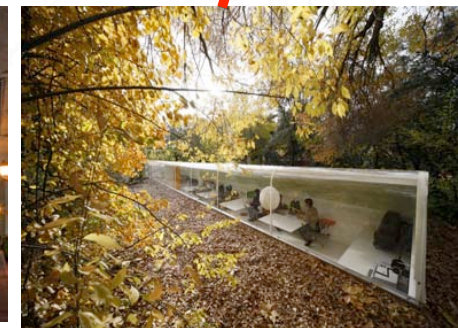
Allée des Cultures



Allée du Temps



Centre Robotique



Wifi - Nature



Le pavillon des robots



Remerciements

Bernard Genin, maire de Vaulx-en-Velin,

Maurice Charrier, vice-président du Grand Lyon,

Les services de la municipalité, notamment le Cabinet du Maire et Stéphane Bienvenue,

Les partenaires publics et privés qui ont apporté leur contribution au panel,

Les soutiens: la SERL, la CCI de Lyon, Altaréa, Fédération des promoteurs privés, l'ENTPE et l'Ecole d'architecture

Le Panel de l'INTA

ANNEXES

L'INTA est une association à but non-lucratif, dédiée à l'évolution du développement urbain, à l'enrichissement des politiques publiques et privées et au renouvellement de la qualité du débat international sur le devenir de l'urbain.

L'INTA rassemble plus de 2000 membres, associés et partenaires dans près de 60 pays, qu'ils soient élus, décideurs ou professionnels du champ urbain représentant les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, des entreprises publiques et privées, des associations professionnelles et des universités. En donnant la priorité à un développement urbain maîtrisé et équitable, l'INTA par ses activités permet aux décideurs et acteurs des politiques urbaines d'acquérir les outils et méthodes pour atteindre un équilibre entre efficacité économique et amélioration des conditions sociales.

Fonctionnement et composition du Panel

Un Panel est un service d'aide à la décision réservé aux décideurs membres de l'INTA qui ont besoin, soit de se conforter à une vision extérieure avant la formalisation de leurs choix stratégiques et prospectifs sur le développement de leur territoire, soit, une fois la décision d'aménagement prise, de

recommandations sur la mise en œuvre opérationnelle.

Grâce au volontariat de ses membres, l'INTA réunit des panels de 10 à 15 praticiens internationaux choisis au sein de son réseau mondial, rompus aux thématiques abordées.

Le panel en pratique

Un travail amont qui constitue un acte de management interne fort et qui, en faisant appel aux différents services, décloisonne leurs pratiques.

Une semaine de présence sur le terrain comprenant visite technique, évaluation du projet en auditionnant les acteurs locaux, travail en groupe offrant un espace de créativité opérationnelle.

Un séminaire comparatif précédant la restitution qui propose une vision décalée du sujet.

Le présent rapport s'insère dans le suivi du Panel afin d'avoir un document cadre regroupant les éléments élaborés et présentés à l'issue du Panel.

Composition du panel

Florence Desnost, Le Port, France

Architecte et urbaniste, Florence Desnost a travaillé au sein du cabinet d'étude Bature Conseil. Après l'obtention d'un certificat d'étude à l'administration des entreprises, elle devient responsable du développement social urbain pour la commune de Saint Benoît (La Réunion), puis rejoint la Ville du Port. Elle est en charge de l'aménagement et de l'urbanisme au sein de la direction «Centre Ville / Ville et Port». Elle prend en 2007 la direction du Pôle Développement du Territoire, qui regroupe les directions du foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'économique, l'ANRU et la direction «Centre Ville / Ville et Port». Elle a repris son enseignement à l'antenne de la Réunion de l'Ecole d'Architecture du Languedoc-Roussillon depuis 2005. Dans le cadre d'opérations d'aménagement, elle mène différentes réflexions sur les formes urbaines et architecturales avec la volonté de mettre en œuvre les principes du développement durable, mais aussi d'association des habitants.

Françoise Coupé, Medellin, Colombie

Membre du Conseil Territorial de Planification de la ville de Medellín, Colombie, Françoise est licenciée en sociologie, licenciée en philosophie des Universités belges, maîtrise en planification urbaine et régionale de l'Université Nationale de Colombie. Françoise a été professeur de la faculté des Sciences Humaines et Economiques de l'Université Nationale de Colombie à Medellin avant de prendre le poste de directrice du département administratif de l'Environnement du gouvernement d'Antioquia. Directrice de la Revue "Gestión y Ambiente" (Gestion et Environnement) elle a été directrice de l'Institut d'Etudes de l'Environnement, Idea- UN.

Gabriel Malo, Paris, France

Architecte formé à Montréal, Canada, Gabriel est spécialisé dans la conservation de l'environnement et du patrimoine bâti. Il travaille à la RATP au département espace et patrimoine à la conduite de projets sur l'ingénierie des lieux, des pôles multimodaux.

Jacques Zajtman, Bruxelles, Belgique

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris, de l'Ecole Supérieure d'Architecture de La Cambre à Bruxelles, Jacques a été vice-président puis président du Conseil de l'Ordre des Architectes de la Province de Brabant et il est membre du Conseil de l'Ordre des Architectes de Bruxelles-Capitale et du Brabant Wallon. Il dirige son agence spécialisée dans l'urbanisme commercial (galeries et centres commerciaux, boutiques de marque), l'hôtellerie (hôtel Métropole) et la restauration (Café de Paris, Brasserie Georges, La Rotonde). Parmi ses réalisations, on compte la transformation de marchés couverts anciens, d'un théâtre, d'immeubles de prestige à Anvers ; Jacques a travaillé sur le pavillon belge pour l'exposition universelle de Séville.

Mohammed Bastos, Rabat, Maroc

Mohamed Bastos est ingénieur architecte de formation. Il a été directeur

général, membre du directoire de CDG- Développement, filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion, avant de prendre la présidence de la société *Dyar Al Mansour*, filiale de CDG-Développement. Il siège aux conseils d'administration de nombreuses sociétés d'aménagement. Mohamed Bastos est vice-président de la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers du Maroc, président de l'Association de Coopération Internationale pour le Développement de l'Habitat, Paris. Il a dirigé plusieurs grandes sociétés d'aménagement : Al Manar, de l'Agence d'urbanisation et du développement d'Anfa; de la station thermale à Fès; de la société d'aménagement de la Nouvelle Ville de Zenata. Il a été directeur général de la société centrale pour l'équipement du territoire du Maroc, directeur central, chargé du pôle immobilier à la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Pedro Ortiz, Madrid, Espagne

Pedro Ortiz Castaño est directeur de l'Institut de Renouveau Urbain à Madrid, projet partenarial secteur public et privé. Il dirige le Master d'aménagement de l'Université Juan Carlos de Madrid, et est partenaire du cabinet Arup&As. Pedro est également conseil en aménagement des gouvernements régionaux de Navarre et de Murcie, et de plusieurs institutions ou sociétés : Intevia, SA, Institute of Transport Engineering and Roads, Centro Superior de Arquitectura, Camuñas Foundation. Pedro Ortiz est membre du comité d'experts de la Fondation Madrid Nuevo Siglo qui a préparé la candidature de Madrid aux Jeux Olympiques de 2012. Pedro est ancien maire du quartier de Madrid centre (Distrito de Salamanca), conseiller municipal Madrid, responsable de la prospective urbaine et de la culture. Directeur du plan stratégique de Madrid, Pedro a été directeur général de l'aménagement du Conseil régional de Madrid et à ce titre auteur du plan régional de développement de 1996 et des lois foncières de 1997.

Roy Adams, Londres, Grande Bretagne

Roy Adams est président-directeur de Entity Partnerships, une société de conseil en aménagement de grands projets urbains. Il a été associé et

directeur général de *Building Design Partnership*, une des plus grande agence d'ingénierie et de conception d'Europe. Il a conçu plusieurs programmes de rénovation industrielle au Royaume-Uni et a aménagé les zones industrielles spéciales de Belfast, Clydebank et Salford comprenant l'aménagement de sites fluviaux - les berges de la ville historique de Carrickfergus, 120 ha le long de la Lagan à Belfast, et 300 ha de berges à Newcastle-Upon-Tyne. BDP travaille en partenariat en Allemagne, Espagne, Irlande et France. Roy Adams a dirigé en outre une étude sur 50 villes européennes sur le thème de «Technologie et Villes» pour le compte de la Commission européenne à Bruxelles.

Michel Sudarskis, INTA, La Haye, Pays-Bas

Secrétaire Général de l'association internationale du développement urbain, INTA, Michel Sudarskis dirige depuis La Haye aux Pays-Bas les activités de coopération et de partenariat international dans ce domaine. Docteur en Sciences politiques, diplômé d'études supérieures d'économie, il a servi dans l'administration avant d'entamer dès 1971 une carrière européenne qui l'a mené successivement à Milan, puis à Bruxelles et enfin à La Haye. Michel a enseigné comme professeur associé à l'université de Nice, conférencier auprès de l'Institut européen des hautes études internationales à Nice également, aux universités de Lille, Strasbourg et Paris12. Il publie et intervient régulièrement dans les débats sur la ville.

Le programme des auditions

<p>DIMANCHE 7 JUIN Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin</p>	<p>10h30-12h00 : Organisation interne du panel</p> <p>11 experts INTA Mr Bienvenue – Cabinet du Maire</p>	<p>14h30-17h30 : Visite de la ville</p> <p>11 experts INTA Mr Charrier – Vice-Président – Gd Lyon Mr Schmidt – Directeur – GPV Vaulx Mr Bienvenue – Cabinet du Maire</p>	<p>18h00-19h30 : Objectifs politiques</p> <p>11 experts INTA Mr Genin – Maire – Vaulx-en-Velin Mr Charrier – Vice-Président – Gd Lyon Mr Bienvenue - Cabinet du Maire</p>	
<p>LUNDI 8 JUIN ENTPE Salle A116</p>	<p>9h00 – 9h30 : Ouverture officielle</p> <p>Mr Genin – Maire - Vaulx-en-Velin Mr Da Passano – Président - SERL Mr Charrier - Vice-Président - Grand Lyon Mr Sardin – Directeur – ENTPE Mr Sudarskis – Secrétaire Général – INTA</p>	<p>9h30 – 12h30 : Débat 1</p> <p>« 20 ans après le nouveau centre-ville, forces, faiblesses, craintes, opportunités » bilans, débat et mise en prospective.</p> <p>Mr Charrier – Vice-Président – Gd Lyon Mr Genin – Maire – Vaulx-en-Velin Mr Meilland – Directeur - DDU – Vaulx-en-Velin Mr Gaudin – Chargé d’opération - DDU - Vaulx-en-Velin Mr Nouveau – Directeur - Direction Habitat & solidarité urbaine– Grand Lyon Mr Béchaux – Directeur - SCET Mr Fayel – Architecte-Urbaniste Mr Molina – Directeur Adjoint - SERL Mme Mezureux – Directrice - ENSAL Mr Tarlier – CCI Mme Andréani – Service Economique – Directrice - Vaulx-en-Velin Mr Bretin – Directeur Général des Services – Vaulx-en-Velin Mr Vecchini - Directeur Général Adjoint des Services – Vaulx-en-Velin</p>	<p>14h00-16h00 : Séance d’entretiens 1</p> <p>« Le projet urbain, le rôle du Centre-Ville et sa place dans l’agglomération et l’aire métropolitaine»</p> <p>Mme Tourasse – Directrice - Service stratégie et planification urbaine – Grand Lyon Mme Mezureux – Directrice – ENSAL Mr Sperto - Département "processus et design urbains"- Agence d’urbanisme de Lyon Mr Chassin – Directeur SEPAL Mr Suchet – Direction Habitat & solidarité urbaine – Grand Lyon Mr Vecchini – Directeur Général Adjoint des Services – Vaulx-en-Velin</p>	<p>16h15-18h15 : Séance d’entretiens 2</p> <p>« Gouvernance locale, politiques partenariales, perspectives »</p> <p>Mme Tourasse – Directrice - Service stratégie et planification urbaine – Grand Lyon Mr Chassin – Directeur - SEPAL Mr Frérot- Directeur – Agence d’urbanisme de Lyon Mr Yahiaoui – 1^{er} adjoint délégué aux finances – Vaulx-en-Velin Mr Suchet – Direction Habitat & solidarité urbaine – Grand Lyon Mr Vecchini – Directeur Général Adjoint des Services – Vaulx-en-Velin Mr Touleron – Adjoint au maire délégué à la démocratie locale</p>

<p>MARDI 9 JUIN ENTPE Salle B117 & B118</p>	<p>9h00-11h00 : Séance d’entretiens 3</p> <p>« Les enjeux de la politique de l’habitat. Quel habitat populaire durable ? »</p> <p>Groupe 1 :</p> <p>Mme Bel-Hédi - service habitat-logement – Vaulx-en-Velin Mr Rouge - Mission Habitat – Grand Lyon Mme Fréney – Agence d’urbanisme</p> <p>Groupe 2 :</p> <p>Mr Tracol - Vice-Président ABC HLM – Directeur Général Rhône Saône Habitat Mr Tillet - Président ABC HLM – Directeur Général Alliade Habitat Mr Le Gloanec - Bouwfonds Marignan</p>	<p>11h15-13h15 : Séance d’entretiens 4</p> <p>« Mobilités, accessibilités : lier le centre-ville aux quartiers, à l’agglomération et à leurs habitants »</p> <p>Mr Belmonte – Chargé de mission déplacements – DDU – Vaulx-en-Velin Mr Bossuet – SYTRAL (tbc) Mr Mandolino – Conseiller municipal délégué aux déplacements – Vaulx-en-Velin Mr Pochet – LET – ENTPE Mr Laurent – Mission déplacements – Grand Lyon (tbc)</p>	<p>14h30-16h30 : Séance d’entretiens 5</p> <p>« Equipements structurants et développement local : quelle attractivité du centre-ville ? »</p> <p>Groupe 1 : Grandes écoles</p> <p>Mr Boghossian – Adjoint au maire délégué à aux grandes écoles – Vaulx-en-Velin Mme Mezureux – Directrice ENSAL Mr Sardin – Directeur ENTPE Mr Lussault – Président Université de Lyon Mr Lévy - sous-directeur du pilotage des services et des écoles – MEEDDAT</p> <p>Groupe 2 : Equipements culturels</p> <p>Mr Pirot – DGA - Vaulx-en-Velin Mme Mercier – DGST – Vaulx-en-Velin Mr Guillot – Directeur du Service Culturel – Vaulx-en-Velin Mr Hassani – Conseiller municipal délégué à la culture – Vaulx-en-Velin Mme Chardonner-Rebillard – Directrice Culture – Conseil Régional Rhône-Alpes (tbc) Mr Lombard – Directeur – DRAC Rhône-Alpes (tbc)</p>	<p>16h45 – 18h45 : Débat 2</p> <p>« Quelle ville voulons-nous : Comment refonder une vision globale et cohérente du territoire ? »</p> <p>INTRODUCTION Mr Genin – Maire de Vaulx-en-Velin Mr Bretin – Directeur Général des Services – Vaulx-en-Velin</p> <p>DISCUSSION Mr Molin – Direction Prospective & Stratégie d’Agglomération – Grand Lyon Mr Kretschmar – Consultant OXALIS Mr Lussault – Géographe – ENS Lyon Mr Ariès – Politologue Mr Jacquier – Sciences politiques - ENS Lyon Mr Aldeguer – Directeur - MRIE Mr Claisse – Vice-Président - Grand Lyon</p>
<p>MERCREDI 10 JUIN ENTPE Salle A116</p>	<p>8h30-10h30 : Séance d’entretiens 6</p> <p>« Les acteurs cohésion sociale »</p> <p>Mme Bernard – Directrice Service des retraités – Vaulx-en-Velin Mr Guillot – Directeur Service Culture – Vaulx-en-Velin Mme Dufaud - Directrice – Mission Locale Mr Pirot – Directeur Général Adjoint des Services – Vaulx-en-Velin Mme Bonnanfant – Service éducation – Vaulx-en-Velin Mme Dupuis – Directrice – Pôle emploi Mme Boucharlat – Directrice – Service petite enfance</p>	<p>10h45-12h45 : Séance d’entretiens 7</p> <p>« Les acteurs économiques »</p> <p>Mme Andréani – Directrice – Service Economique – Vaulx-en-Velin Mr Gleich – Service Economique – Vaulx Mr Aït Hamoudi - Conseiller municipal au commerce, à l’artisanat – Vaulx-en-Velin Mme Chappuis – CCI Lyon Mr Patry - Conseiller municipal délégué à l’ESS et au commerce équitable – Vaulx-en-Velin Mr Belmokadem – Adjoint délégué au développement économique – Vaulx-en-Velin Mr Mistral – Chef d’entreprise - Vaulx-en-Velin Entreprises Mr Blum – Chargé de mission - développement économique & insertion – Grand Lyon Mr Lebuhotel – Président URSCOP</p>	<p>14h30 - 16h30 : Séance d’entretiens 8</p> <p>« Les corps universitaires »</p> <p>Mr Cantin – Prospective et habitat – LASH - ENTPE Mr Yahiaoui – ESS - Université Lyon 2 Mr Jacquier – Gouvernance locale – IEP Lyon Mr Casanelles – Urbanisme – ENSAL Mr Thomazeau – Directeur des recherches - ENTPE</p>	<p>16h45 - 18h45 : Séance d’entretiens 9</p> <p>« Les habitants »</p> <p>Mme Dureux Mr Rollet Mr Dufour Mr Mouyon Mr Daoussi Mr Bonnafet Mme Miras Mr Compagnon Mr Boukamel</p>

<p>JEUDI 11 JUIN Ancien centre de tri de la Poste</p>	<p>8h30-12h30 : Etudes de cas</p> <p>Groupe 1 : Quelle évolution de la place de la Nation et de l'ouverture du campus ?</p> <p>Animation : Mme Dugave – ENSAL</p> <p>Groupe 2 : Quelles connexions entre Grand Parc, centre-ville et Carré de Soie ?</p> <p>Animation : Mr Casanelles - ENSAL</p>	<p>14h30-18h30 : Elaboration du rapport du panel</p> <p>11 experts INTA Mr Bienvenue – Cabinet du Maire Mr Schmidt – Directeur – GPV Mme De Filippis – Directrice – DGST Mme Struffi – Chargée d'opérations - DDU</p>	<p>18h30-19h30 : 1^{ère} présentation</p> <p>Mr Genin – Maire Mr Bienvenue – Cabinet du Maire Mr Sudarskis – Secrétaire Général - INTA</p>	
<p>VENDREDI 12 JUIN ENTPE Amphi F017</p>	<p>9h00-12h00 : Restitution du Panel</p> <p>Mr Sudarskis – Secrétaire Général – INTA</p> <p>Débats</p>	<p>12h00-12h30 : Conclusions du Panel</p> <p>Mr Charrier - Vice-Président - Grand Lyon Mr Genin – Maire – Vaulx-en-Velin Mr Sastrawinata – Président – INTA</p>		